

951149

1^{re} ANNÉE. — N° 7

AVRIL 1911

REVUE DU PSYCHISME EXPERIMENTAL

MAGNÉTISME ◀ HYPNOTISME
◀ SUGGESTION ▶
PSYCHOLOGIE ◀ MÉDIUMNISME

MENSUELLE Parait le 1^{er} du mois ILLUSTRÉE

DIRECTEURS :

GASTON DURVILLE

HENRI DURVILLE fils

*Interne en médecine de l'Assistance Publique de Paris
Professeur à l'École pratique de Magnétisme
Vice-président de la Société Magnétique de France*



*Directeur du Laboratoire de Psychisme expérimental
Secrétaire de la Société Magnétique de France
et des Congrès int. de Psychologie expérimentale*

COMITÉ DE RÉDACTION :

MM. E. BOIRAC, recteur de l'Académie de Dijon ; Jules BOIS, homme de lettres ; Docteur BONNAYME (Lyon) ; Docteur Géraud BONNET (Oran) ; Docteur H. BOUCHER (Contrexéville) ; Docteur BOUGLE (Les Brenets) ; Docteur BRETON, président de la Société d'Etudes psychiques de Nice ; Docteur DEFILLO, Professeur à la Faculté de Médecine, Dir. de la Revista Dominicana (Santo-Domingo, Antilles) ; Docteur DESJARDIN DE BELLA, vice-président d'honneur de la Société Magnétique de France ; Docteur Alberto DIAZ DE LA QUINTANA (Madrid) ; Docteur Jos. FERRUA, Profesor agregado de Patologia general (de Londres) ; Guillaume de FONTENAY ; Docteur FUGAIROU (Ax-les-Thermes) ; Docteur LABONNE (Marseille) ; Émile MAGNIN, professeur à l'École pratique de Magnétisme ; Professeur Enrico MORSELLI, directeur de la Clinique des Maladies nerveuses et mentales à l'Université Gènes ; Docteur MOUTIN, co-directeur de l'École pratique de Magnétisme, président de la Société Magnétique de France ; A. VAN DER NAILLEN, président School of Engineering (Oakland, États-Unis) ; Docteur Julien OCHOROWICZ, ex-professeur à l'Université de Lemberg Autriche ; Docteur PAU DE SAINT-MARTIN, ex-médecin major de 1^{re} classe ; Docteur RIDET, Professeur à l'École pratique de Magnétisme, Vice-président de la Société Magnétique de France ; Docteur J. Alberto de SOUZA COUTO, directeur de "Estudos Psychicos" (Lisbonne) ; Docteur VERGNES ; Docteur Ciriaco YRIGOYEN, Président de la Société espagnole de Médecine et de Chirurgie San-Sebastian.

ABONNEMENT ANNUEL { France et ses Colonies. 10 fr.
Etranger 12 fr.

Prix du Numéro 1 fr.

| | | |
|--|---|---|
|  | <p>PUBLICATIONS DE PSYCHISME EXPERIMENTAL</p> <p>◊ ◊ ◊ ◊ Henri DURVILLE Fils, Éditeur ◊ ◊ ◊ ◊</p> <p>30, Boulevard de Strasbourg, Paris 10^e.</p> |  |
|--|---|---|



SOMMAIRE

| | Pages |
|--|-------|
| GASTON DURVILLE — Expérimentation magnétique et hypnotique (Suite) : Procédés dits des anciens magnétiseurs les passes. — Procédés des magnétiseurs polaristes. — Les actions magnétiques à distance, travaux de P. Janet, Ch. Richet, 9 grav. (<i>A suivre</i>). | 289 |
| EMILE MAGNIN . — Etude comparative des Dangers que présenteraient le Magnétisme et l'Hypnotisme au point de vue social | 298 |
| A.-P. — Baguette divinatoire et Baguettisants Réponse à une note parue dans le Larousse mensuel (2 grav.) | 302 |
| Le Mage prestidigitateur usurpateur de titres . M. de Sarak n'est pas membre de l'Académie des Sciences de Washington, ni membre de l'Institut de France: Extrait de la correspondance de M. de Sarak; M. Sgaluppi Sartini Sarak, etc. est bien italien: D'autres documents inédits: Ce que pensent nos confrères. | 305 |
| HENRI DURVILLE fils — Trucs de la Prestidigitation : Comment on truque la Transmission de Pensée (<i>suite et fin</i>): 5° à l'aide de compères. | 312 |
| L. TOURNIER . — Un cas de double Personnalité chez un Dipsonane | 314 |
| <i>A travers les Sociétés:</i> | |
| Le Jury du Prix "Fanny Emden" , page 297. — Influence de l'Orientalisme sur l'Homme, travaux de Mme Agache Schloemer, page 316. — A l'Académie des Sciences | 318 |
| <i>Le Mois psychique:</i> | |
| Lecture de la Pensée par les Mouvements inconscients Expériences récentes de Bellini: Le Dispositif imaginé par M. le Dr d'Alloues: Opinion de MM. Janet, Dumas et Manouvrier (3 grav.), page 319. — La répression du Charlatanisme : La Préfecture de Police va-t-elle agir, page 325. — Les Trucs de Pickmann : La lecture de la Pensée: Le Couteau magnétisé, page 327. — Les Tribunaux : Affaire Laloz, sa condamnation à la 10 ^e chambre, son acquittement à Versailles. | 328 |
| <i>Revue des Livres</i> | 332 |

NOTRE PROGRAMME

La **Revue du Psychisme expérimental** étudie tous les phénomènes qui, se produisant chez les êtres animés ou par un effet de leur action, ne semblent pas pouvoir s'expliquer entièrement par les lois et les forces de la nature déjà connues, c'est-à-dire les phénomènes du Magnétisme animal, de l'Hypnotisme, de la Suggestion, du Médiumnisme, etc.

Sous le titre **Magnétisme animal**, elle étudie les Forces émanant de l'homme (radiation humaine dans toutes leurs propriétés: physiques, réflexion, réfraction, etc...), chimiques, biologiques, — magnétisme appliqué à la thérapeutique, expérimentation magnétique, action de l'homme sur l'homme, sur les animaux, les végétaux, développement de la Force magnétique, magnétisme personnel, transmissio de pensée, télépathie, clairvoyance, double vue, etc.

Sous le titre **Hypnotisme**, et **Suggestion** la Revue étudie le sommeil hypnotique et les états de double conscience (écriture automatique, dédoublement de la personnalité, la psychothérapie, ou art de guérir les malades en traitant leur moral. Elle montre les points communs au magnétisme et à l'hypnotisme et fait voir que l'amplification simultanée de ces deux sciences est nécessaire.

Sous le titre **Médiumnisme**, la Revue étudie l'action que les êtres animés exercent sur les corps bruts (extériorisation de la motricité, mouvements de tables, lévitations, apports, etc.). Elle s'intéresse aux matérialisations, au dédoublement expérimental du corps humain.

La Revue étudie enfin les **Forces inconnues** agissant ou semblant agir sur l'homme: action des courants atmosphériques ou souterrains (orientation) des planètes (astrologie), de l'aimant, des métaux, des médicaments à distance, etc. Enfin elle s'efforce de lutter contre le charlatanisme et les fraudes qui discréditent les sciences psychiques.

Elle s'intéresse à la **Psychologie normale et morbide**.

La **Revue du Psychisme expérimental** se recommande à tous par l'indépendance absolue de ses idées: elle est une véritable tribune où des opinions différentes, sont soutenues, chaque rédacteur est seul responsable de ses écrits. Dans le but d'assurer à ses lecteurs une méthode scientifique rigoureuse, la direction s'est adjoint un **Comité de Rédaction** uniquement composé de savants, de médecins et de psychologues.

1^{re} Année

= N^o 7 =

REVUE

DU

PSYCHISME

EXPERIMENTAL

Avril

= 1911 =



La Revue du Psychisme expérimental est une vaste tribune d'où des opinions différentes sont soutenues. Chaque auteur est seul responsable des idées qu'il expose. \$\$\$

❧ **Expérimentation** ❧

Magnétique & Hypnotique

Comment on doit développer les Sujets (Suite)

par Gaston DURVILLE

(Voir les n^{os} de novembre, décembre, janvier, février et mars)

Dans les numéros précédents, nous avons étudié deux des méthodes qui se proposent de déterminer le sommeil de l'hypnose chez les sujets prédisposés : la méthode hypnotique et la méthode suggestive ; il reste maintenant à exposer la méthode dite magnétique.

Les discussions du *Congrès International de Psychologie physiologique*, qui se tint à Paris en 1890, ont contribué à définir ce qu'il faut entendre par magnétisme et par hypnotisme : Le professeur Ch. Richet a dit : « L'hypnotisme est un somnambulisme provoqué dû à des causes physiques, le magnétisme est un somnambulisme provoqué dû à une influence individuelle. » Le professeur Liégeois ajouta : « Les mots hypnotisme et magnétisme ont une signification historique, ces deux mots impliquent une théorie. Ceux qui croient au fluide sont des magnétiseurs, ceux qui n'y croient pas, sont des hypnotiseurs. »

La méthode magnétique est basée sur l'application des deux principes suivants :

1^o L'homme est un corps qui vibre ; comme chez tous les corps vibrant, cette vibration est susceptible de se transmettre à distance, de créer un véritable champ capable d'influencer ce qui se trouve dans son ambiance ; cette vibration, dirigée sur un sujet sensible, d'une certaine façon, peut provoquer chez lui, entre autres phénomènes physiologiques, celui de l'hypnose.

2^o En outre l'homme pense ; la pensée pourrait être considérée, elle aussi, comme une vibration capable de s'extériori-

ser dans certains cas et d'impressionner à distance le cerveau d'un sujet, déterminant chez lui le même sommeil.

Il y a donc deux méthodes magnétiques : celle qui provoque le sommeil à l'aide de la radiation humaine, et celle qui le provoque par l'action de la pensée, de la volonté.

Ces deux grandes causes capables de provoquer le sommeil magnétique agissent souvent simultanément, aussi les partisans du magnétisme ne se sont-ils pas toujours entendus sur le mode d'action de leurs procédés, les uns soutenant que le sommeil magnétique est dû à une cause purement physique (radiation humaine), les autres à une cause psychologique (volonté). Pour les premiers (Hector Durville) la vibration magnétique émise par l'être humain est bien une vibration de même nature que le son, la lumière, etc., c'est-à-dire que les vibrations connues en physique. Elle n'en diffère que par certaines propriétés physiques et physiologiques sur lesquelles je ne puis insister aujourd'hui. Je les étudierai en détail dans de prochains articles intitulés les *Forces inconnues émises par l'Homme*.

L'hypnose produite par cette vibration humaine devient alors comparable à celle que produisent la lumière, le son.

Les seconds considèrent que c'est la volonté qui fait tout et donnent comme preuve de leur affirmation, la possibilité d'endormir quelqu'un à son insu, à grande distance.

De la sorte, nous avons deux explications simples des phénomènes magnétiques ; il ne restera plus qu'à en faire la preuve.

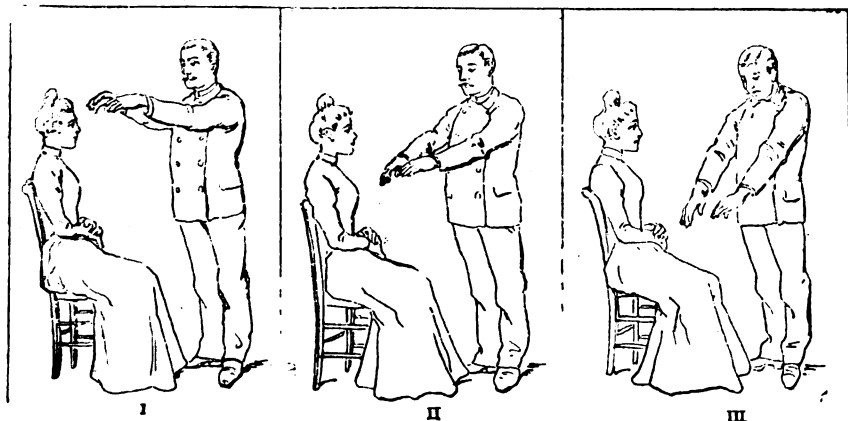
Mais, hélas, quel fatras d'explications divagantes doit-on lire, lorsqu'on parcourt les œuvres de bon nombre d'auteurs. Beaucoup d'entre eux, observateurs superficiels et dénués de critique ont attribué à ce prétendu fluide qui émane d'eux une puissance extraordinaire. Par lui, ils affirmaient pouvoir tout modifier, pouvoir tout guérir, surtout les choses incurables ! Si bien que leur doctrine, dont le fond a cependant des vérités, fut bafouée du monde savant au lieu d'attirer son attention. Du Potet, un maître en fait de magnétisme, a bien vu ces exagérations ; il dit :

« Le malheur des magnétiseurs, c'est de vouloir et d'avoir voulu faire de la philosophie transcendante... A peine Mesmer a-t-il parlé physique magnétique... Puységur arrive, c'est le fluide ; Billot de purs esprits... Hénin de Cuvilliers, l'imagination ; Bertrand, une épidémie morale ; Chardel, quelque chose entre l'âme et la matière ; Georget crut y voir d'abord le fluide nerveux, puis quelque chose comme l'âme ; pour la Commission de l'Académie de médecine (1831), c'est un agent nerveux ; enfin d'autres ne virent plus d'agent, plus de force, mais les âmes des morts !

« Nous en passons et des meilleurs !

« Oh ! oh ! Messieurs, de grâce, n'allez pas chez les trépassés chercher la chose... je ris de vos superbes puissances. A vous entendre, on vous croirait capables d'opérer les plus grandes merveilles ; en nous voyant agir, on constate notre infériorité relative. C'est que vous quittez le droit chemin ; c'est que vous allez chercher cette foudre humaine où elle n'est pas... vous vous croyez des vases d'élection, des esprits d'élite, ayant parenté avec un monde invisible, d'où vient votre puissance... l'âme n'apparaît pas dans cet ordre de phénomènes : c'est la force brute, l'agent simple... Le même agent existe dans toute l'animalité. La torpille, plusieurs espèces de reptile, quelques oiseaux même nous le montrent... »

Il est certes très difficile d'arracher de l'esprit des gens — ceci semble bien étrange en notre siècle — cette tendance à expliquer par le merveilleux ce qu'ils ne comprennent pas. J'entends sans cesse dire autour de moi : « Ce magnétisme,



Passo longitudinale (II. DURVILLE)

c'est extraordinaire ! » et on sent que la personne qui cause, pense à quelque force mystérieuse, infernale ! que sais-je ! Et pourtant, chacun trouve tout naturel qu'une source lumineuse répande autour d'elle des ondes de lumière, qu'un corps sonore soit entouré de vibrations. Mais alors, notre corps humain, cette machine en perpétuel mouvement, siège de combustions intenses, sans cesse en voie de destruction et de réparation, pourquoi lui refuserait-on, à priori, cette ondulation qui se dégage de tous les foyers d'énergie ? Ce serait sortir de mon sujet que de m'appesantir sur la démonstration de l'existence des forces qui émanent de l'être humain ; supposons-les, pour aujourd'hui, démontrées, et étudions une de leurs propriétés biologiques, celle grâce à laquelle elles provoquent le sommeil.

Procédés dits des anciens magnétiseurs

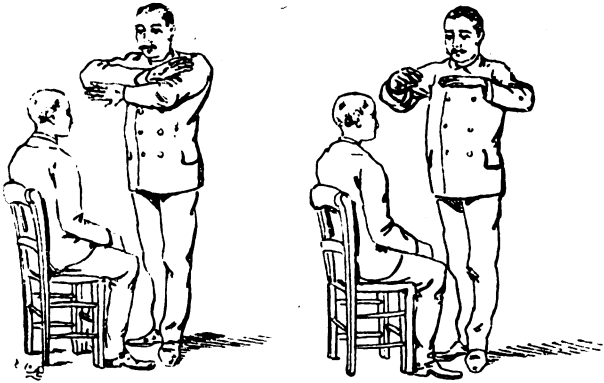
Les magnétiseurs de tous les temps ne se sont attachés qu'à une seule chose : guérir, et jamais ils n'ont expérimenté.

Quand ils produisaient le sommeil, c'était par hasard. Ainsi, de Puységur découvrit le somnambulisme (1784) en soignant à l'aide de passes mesmériennes un jeune paysan atteint d'une fluxion de poitrine.

Mesmer semble avoir ignoré le sommeil provoqué.

Deleuze (1813) est un de ceux qui ont étudié les forces magnétiques avec le plus d'attention. Voilà comment il conseille de procéder :

« Après vous être recueilli, prenez ses pouces (ceux du sujet). entre vos deux doigts, de manière que l'intérieur de vos pouces touche l'intérieur des siens ; fixez vos yeux sur lui. Vous resterez de deux à cinq minutes dans cette situation, ou jusqu'à ce que vous sentiez qu'il s'est établi, une chaleur égale entre ses pouces et les



I
II
Passes transversales. — 1^{er} temps (H DURVILLÉ)

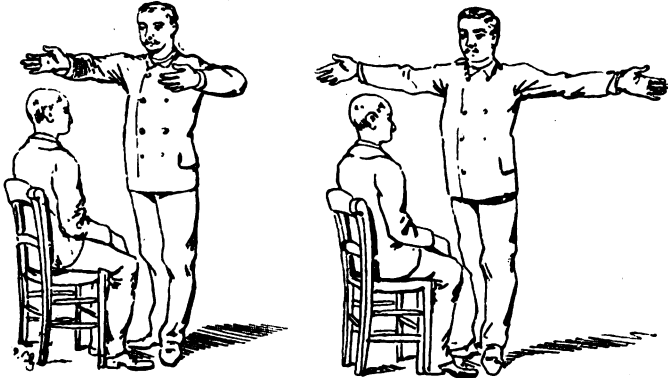
vôtres : cela fait, vous retirerez vos **mains** en les écartant à droite et à gauche et les tournant de manière que leur surface intérieure soit en dehors, et vous les éleverez jusqu'à la hauteur de la tête. Alors vous les poserez sur les deux épaules, vous les y laisserez environ une minute et vous les ramènerez le long des bras jusqu'à l'extrémité des doigts, en touchant légèrement. Vous recommencerez cette passe 5 ou 6 fois, toujours en détournant vos mains et en les éloignant un peu du corps pour remonter ; vous placerez ensuite vos mains au-dessus de la tête, vous les y tiendrez un moment et vous les descendrez en passant devant le visage à la distance d'un ou deux pouces jusqu'au creux de l'estomac ; là, vous vous arrêterez encore environ deux minutes, en posant les pouces sur le creux de l'estomac... puis vous descendrez lentement le long du corps. »

Comme procédé de réveil, on peut employer les passes transversales, faites assez rapidement devant le front du malade, ainsi que l'indique les quatre fig. ci-contre, extraites du 2^e volume des *Théories et procédés du Magnétisme*, de Hector Dur-

On complète le réveil du sujet par le souffle froid sur le front,

que l'on doit faire comme pour éteindre une bougie (H. Durville).

Il est facile de se rendre compte par un examen, même très superficiel, que ces procédés de magnétisation comportent une foule de causes d'erreur. Si un sujet s'endort devant quelqu'un qui lui fait des passes, ceci prouve-t-il que ce quelqu'un émet un fluide ? Nullement. Nous avons vu, en effet, que le magnétiseur regarde son sujet, or, l'œil est un point brillant, et on peut dire qu'il agit hypnotiquement, c'est-à-dire par émission de lumière et non de fluide, que les frottements sur les vêtements qui sont inévitables pendant les passes, ont également un rôle hypnogène, que la chaleur (celle que dégage la main), agit de même, le contact des pouces peut exciter une zone hypnogène et ne pas agir magnétiquement, enfin, et sur-



III

IV

Passe transversale. — 2^e temps (H. DURVILLE)

tout, la suggestion et l'auto-suggestion sont deux facteurs qu'il est absolument impossible d'éliminer dans les procédés précédents. Si, par exemple, vous dites à votre sujet, que vous allez l'endormir, si, même sans lui rien dire, vous le faites asseoir à la place où vous l'endormez d'ordinaire, s'il vous voit faire devant lui les gestes qu'il reconnaît pour être des passes, etc..., vous croirez l'avoir endormi magnétiquement et il n'en sera rien, le sujet se sera plongé de lui-même en hypnose en s'auto-suggestionnant. Pour éliminer toutes ces causes d'erreur, il est indispensable de se placer dans des conditions tout à fait spéciales. Jamais le sujet ne doit voir l'expérimentateur, jamais il ne doit supposer ce qu'on lui fait.

La méthode qui détermine le sommeil par l'application de la « polarité » supprime précisément une grande partie des causes d'erreur.

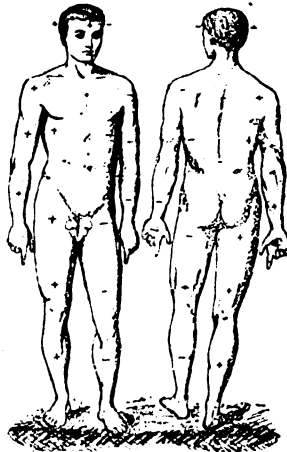
Procédés des magnétiseurs polaristes

De Reichenbach a, le premier, établi la méthode; Hector

Durville l'a reprise et perfectionnée ; les docteurs Chazarain et Dècle ont aussi publié des travaux sur la question.

On peut résumer la théorie de la façon suivante : L'homme est un double système d'aimants en fer à cheval. Un des aimants est disposé dans le plan frontal, c'est-à-dire que les pôles sont les extrémités des membres, mains et pieds, le point neutre étant au sommet de la tête. Le second aimant est disposé dans un plan antéro-postérieur avec un pôle au front, l'autre à la nuque et le point neutre au périnée (entre-jambes).

Le côté droit du corps est positif, c'est-à-dire qu'il a une action comparable au pôle plus de l'aimant et de la pile, la main et le pied gauches sont négatifs, c'est-à-dire ont une action analogue au pôle moins de l'aimant et de la pile.



La polarité du corps humain

De même qu'en électricité et en magnétisme de l'aimant, les pôles de même nom se repoussent, les pôles de noms contraires s'attirent.

Dans la physique du magnétisme animal, il y a en outre un autre principe à poser : non seulement les pôles de même nom se repoussent, mais ils excitent et endorment ; les pôles de noms contraires, non seulement s'attirent, mais encore calment et réveillent. Ceci étant donné, si on place la main droite (positive) devant le front (positif) d'un sujet, celui-ci est repoussé et s'endort (le sommeil est une excitation du système nerveux).

Le sujet étant endormi, l'application de la main gauche devant le front calme et réveille.

H. Durville a établi que la polarité latérale est inverse chez les gauchers.

Pour endormir un sujet par la polarité, il faudra pour se mettre dans de bonnes conditions scientifiques d'expérimentation

tation, opérer à travers un drap tendu verticalement. On imposera une main devant le front du sujet : « L'imposition palmaire, dit Hector Durville, se fait en présentant la paume de la main à une distance de 5, 10 et même 20 centimètres, en la maintenant dans cette position pendant un temps qui peut varier de 1 à 5 minutes ». Si on a affaire à un sujet sensible, il ne tarde pas à s'endormir. Sans faire le moindre bruit, on remplace la main droite par la gauche, et le sujet qui n'a rien vu, rien entendu, se réveille quelques instants après.

On pourrait dire, à la rigueur, que les suggestions expliquent le premier fait, puisque le sujet sait qu'on va faire quelque chose sur lui, mais la suggestion ne peut jouer aucun



Production du sommeil par le procédé des magnétiseurs polaristes.

rôle dans le second cas. Seuls, les sujets très sensibles, sont influencés rapidement par la polarité.

Les actions magnétiques à distance

La volonté serait susceptible d'impressionner un sujet à grande distance.

Deleuze croit à l'action de la volonté qui dirige le « fluide ».

Du Potet fait jouer à la volonté, un rôle plus grand que Deleuze : « Vouloir, dit-il, est un des éléments d'action, sans volonté, les effets sont presque nuls, ou seulement semblables à ceux qui résultent ordinairement du rapprochement de deux êtres organisés. »

Dans cette question, encore très discutée, du rôle de la volonté à distance, je préfère m'abstenir de citer des observations personnelles pour laisser la parole à des gens plus autorisés. Pierre Janet a étudié l'action possible de la volonté

à distance ; il écrit dans les comptes rendus de la Société de Psychologie physiologique :

« Si on presse la main de Mme B... sans songer à l'endormir, on arrive pas à provoquer le sommeil ; au contraire si l'on songe à l'endormir sans lui presser la main, on y réussit parfaitement. En effet, nous laissâmes Mme B... assise au bout de la chambre, puis, sans la toucher, et sans rien dire, M. Gibert, placé à l'autre bout, pensa qu'il voulait la faire dormir : après 3 minutes, le sommeil léthargique se produisit. J'ai répété la même expérience plusieurs fois avec la même facilité ; il me suffisait, en me tenant il est vrai, dans la même chambre, de penser fortement que je voulais l'endormir et elle s'endormait en effet. Je réussis même un jour, à l'endormir malgré elle, et quoiqu'elle fut dans une grande agitation, mais il me fallut cinq minutes d'effort. Dans les circonstances que je raconte, il n'est pas absolument certain, j'en conviens, que ce soit bien la pensée de l'un de nous, qui ait endormi Mme B... Peut-être pourrait-on supposer, et c'est sans doute ce que soutiendrait M. Bernheim, qu'il s'agit ici d'une suggestion ordinaire de sommeil. Notre présence, notre attitude, le silence ne pouvaient-ils pas provoquer chez cette femme l'idée du sommeil et par suite le sommeil même ; cela est à la rigueur possible ; voici, cependant, quelques difficultés. Il m'est arrivé plusieurs fois, en attendant M. Gibert, de rester près de Mme B... dans la même attitude méditative, dans le même silence, sans penser à l'endormir, et le sommeil ne commençait pas du tout. Au contraire dès que, sans changer d'attitude, je songeais au commandement du sommeil, les yeux du sujet devenaient fixes et la léthargie commençait bientôt... »

Le professeur Charles Richet signale plusieurs faits analogues :

Dans le cours de l'année 1873, dit-il dans les comptes rendus de la même société, étant alors interne à l'hôpital Beaujon, j'ai fait beaucoup d'expériences de somnambulisme. Je n'ai pu constater que sur un seul des sujets endormis par moi, le somnambulisme à distance. C'était une femme d'environ 25 ans, couchée, si je ne me trompe, au lit onze de la salle des femmes, qui, d'abord difficilement accessible au sommeil, finit par le fait de l'éducation, par pouvoir être endormie avec une grande facilité. D'abord je l'endormais par des passes, puis plus tard en lui touchant la main, puis enfin, en entrant simplement dans la salle. Le matin, quand j'entraais dans la salle avec M. le professeur Le Fort, je la voyais aussitôt, dans le fond de la salle où elle était, s'endormir ; mais, comme je ne voulais pas qu'elle fût dans cet état au moment où M. Le Fort serait à côté d'elle, je faisais tous mes efforts pour la réveiller mentalement, et de fait, elle se réveillait toujours quelques instants avant que M. Le Fort n'arrivât au lit n° 11.

S'agissait-il réellement d'un acte de volonté de ma part, soit pour la réveiller, soit pour l'endormir, ou bien s'endormait-elle et se réveillait-elle spontanément ? C'est là un point que je n'ai jamais pu bien établir : Et si, comme je vais le raconter, l'expé-

rience n'avait pas été faite d'une autre manière, ce sommeil et ce réveil ne prouveraient absolument rien.

Un jour, étant avec mes collègues à la salle de garde, à déjeuner, notre confrère M. Landouzy alors interne, comme moi, à l'hôpital Beaujon était présent — j'assurais que je pouvais endormir cette malade à distance, et que je la ferais venir à la salle de garde où nous étions, rien que par un acte de ma volonté, mais au bout de dix minutes, personne n'étant venu, l'expérience fut considérée comme ayant échoué. En réalité, l'expérience n'avait pas échoué, car quelque temps après, on vint me prévenir que la malade se promenait dans les couloirs endormie, cherchant à me parler et ne me trouvant pas... Une autre fois, j'ai répété cette expérience en la variant de la manière suivante : « Je priai deux de mes collègues de se rendre dans la salle, sous le prétexte d'examiner une malade quelconque, en réalité afin d'observer comment se comporterait le numéro 11, que j'aurais, à ce moment, l'intention d'endormir. Quelque temps après, ils vinrent me dire que l'expérience avait échoué.

Pendant, cette fois encore, elle avait réussi. Car on s'était trompé en désignant à la place du n° 11, la malade voisine, qui, naturellement était restée parfaitement éveillée, tandis que le n° 11 s'était effectivement endormie... Si donc, ajoute le professeur Ch. Richet, le phénomène existe — et je crois qu'il est difficile de le nier absolument — il est extrêmement rare, et ne produit que dans des circonstances spéciales qui échappent jusqu'ici à la détermination scientifique. »

Le professeur Richet a eu l'occasion d'observer d'autres phénomènes de ce genre au Havre. Héricourt et les professeurs Gley et Ochorowicz en signalent d'analogues.

(A suivre.)

Le Jury du Prix “ Fanny Emden ”

Grâce à la générosité de Mlle Juliette de Reinach, l'Académie des Sciences possède un capital de 50.000 fr. dont les arrérages serviront, à partir de 1913, à former un *prix biennal* de 3.000 fr. Ce prix, qui porte le nom de *Fo dation Fanny Emden* est destiné à récompenser le meilleur travail traitant de l'hypnotisme, de la suggestion et des actions physiologiques exercées à distance sur l'organisme animal. Une somme supplémentaire a été offerte par Mlle J. de Reinach, afin de permettre à l'Académie des Sciences de mettre ce prix au concours, pour la première fois, cette année. Le jury chargé de décerner ce prix, vient d'être constitué : il est ainsi composé : MM. Bouchard, Guyon, Perrier, d'Arsonval, Lannelongue, Laveran et Dastre. MM. Roux et Delage sont nommés à titre supplémentaire.

Nous rappelons que les travaux destinés à ce concours doivent parvenir au secrétariat de l'Académie quai Conti, avant le 1^{er} juin, accompagnés d'une lettre constatant l'envoi et indiquant le concours pour lequel ils sont présentés.

à **Étude comparative** à

des Dangers qu'ils présenteraient le

Magnétisme & l'Hypnotisme

au point de vue social

par **Émile MAGNIN**

Professeur l'École pratique de Magnétisme

Le nombre croissant des actes délictueux, des attentats, des crimes perpétrés à l'aide de manœuvres hypnotiques — et dont je n'ai pas ici à démontrer le préjudice causé aux études psychomagnétiques — m'incite à rechercher dans mes notes de ces dix dernières années, des faits précis pouvant servir de documents à l'étude comparative de ce danger social.

Dans l'étude des auteurs, depuis Mesmer jusqu'en 1872, on est surpris de ce qu'il est rarement fait mention de ces cas vu le nombre considérable d'adhésions du magnétisme. « Puységur affirme en effet « que l'empire que l'on acquiert sur les individus susceptibles d'entrer dans l'état magnétique ne s'exerce absolument que dans les choses qui concernent leur santé et leur bien-être ; passé cela, on peut faire usage de son pouvoir dans les choses innocentes en elles-mêmes, telles que faire marcher, changer de place, danser, chanter, etc... enfin tout ce qu'on permettrait indifféremment d'exiger d'un être quelconque dans l'état naturel. Mais il est des bornes où le pouvoir cesse. » Deleuze déclare aussi : « On a craint que le somnambulisme n'exposât à commettre une indiscretion : cela est impossible. Le somnambule est très éclairé sur ses devoirs et sur ses intérêts et ne fera ni ne dira jamais rien qui y soit contraire. S'il montre à son magnétiseur plus de confiance qu'il ne l'aurait fait à l'état de veille, c'est parce que sa pénétration lui donne la certitude que cette confiance est bien placée. »

Au contraire, dès la création de l'École hypnotique tous les auteurs écrivent abondamment sur la possibilité des abus, des pratiques immorales, des viols.

On peut donc en conclure que ces résultats si différents dépendaient des procédés employés.

A cette époque, la publicité un peu intempestive faite aux leçons théâtrales de Charcot contribuent à répandre dans le public les théories et la pratique de ces procédés ; de nos jours, il est regrettable de constater que ce sont les étudiants en médecine qui y contribuent en initiant leurs camarades des autres facultés. Or lorsqu'on est appelé comme moi à voir un grand nombre de malades et à recevoir beaucoup de confidences, on

est effrayé de voir une arme aussi dangereuse dans les mains de gens quelquefois malhonnêtes, toujours maladroits.

Il importe donc pour la sauvegarde et la réputation des recherches psycho-magnétiques, de faire savoir au grand public que si les dangers courus en se laissant hypnotiser par les moyens classiques de la Salpêtrière (fixation d'un objet brillant, tournoiement sur soi-même, renversement brusque de la tête en arrière, etc.), sont réels, ils sont absolument illusoire dans la pratique du sommeil obtenu par les forces inconnues qui paraissent émaner de l'organisme humain.

En effet les procédés des hypnotiseurs semblent agir sur le cerveau, qui est l'organe de l'automatisme ; en hypnotisant un sujet on tend donc à développer son automatisme, c'est-à-dire qu'on diminue son libre arbitre ; par ce fait même on augmente sa suggestibilité et en peu de temps le sujet devient dans un état de dépendance totale.

Au contraire, le sommeil provoqué par les forces inconnues émanant de l'organisme humain — et aidé par des suggestions évidentes qu'on ne peut éviter — paraît agir sur le centre psychique supérieur et tendre à développer la conscience normale. Cette conscience normale semble, grâce à la répétition du sommeil magnétique, s'enrichir de strates de la subconscience ; ce sont tantôt des dons littéraires ou artistiques restés enfouis dans le subconscient et qui émergent subitement, tantôt une augmentation de la faculté de réagir aux suggestions, ou encore une exacerbation de la faculté de rappel.

Sous l'influence du sommeil magnétique, la conscience normale ne se borne pas à s'agrandir, elle paraît devenir plus sensible, plus délicate, plus intuitive. C'est ce qui explique qu'elle paraît entrer en rapport avec la conscience de celui qui opère et que plus elle paraît morte au monde extérieur, plus elle pénètre en avant dans cette conscience et semble apte à juger des mobiles qui la font agir. Selon son jugement favorable ou non, elle s'abandonne ou se ressaisit.

En un mot, mon expérimentation méthodique tend de plus en plus à me convaincre que dans le sommeil obtenu par les procédés hypnotiques, le sujet ne raisonne pas, ne discute pas ce qu'on lui propose ou lui ordonne : il accepte passivement, tandis que dans le sommeil provoqué magnétiquement, le sujet reste parfaitement conscient de ses devoirs et de ses intérêts, qu'il passe tout au crible de son jugement et qu'il est impossible de lui faire exécuter un ordre que sa conscience réprouverait à l'état de veille.

Il y a là, au point de vue social, une importance capitale qu'il faut faire connaître par tous les moyens possibles. C'est dans ce but que je réunis les documents suivants.

J'ai cherché douze personnes, de sexe féminin, âgées de 18 à 30 ans, sensibles au procédé de diagnostic de la sensibilité du docteur Moutin. Aucune d'entre elles n'avait encore été ni magnétisée, ni hypnotisée ; elles disaient toutes être ignorantes des théories et des procédés psychiques, spiritiques ou occultes.

Neuf de ces femmes étaient d'une santé parfaite et trois présentaient des troubles de nature hystérique ; au point de vue moral, huit étaient d'une honorabilité et d'une conduite irréprochables, quatre d'un monde un peu spécial et d'une amoralité notoire.

J'ai successivement endormi ces douze sujets, en m'efforçant autant que faire se peut, d'éviter toute suggestion, et en me bornant à faire des passes magnétiques de la racine du nez à l'épigastre.

Trois d'entre elles — les hystériques — s'endormirent et tombèrent en catalepsie en moins de quelques minutes, les autres exigèrent de une à dix séances d'une demi-heure avant d'arriver à l'état cataleptique.

Je fis alors six séries d'expériences dont voici les résultats :

1° J'ai fait à ces douze sujets chacune séparément la même suggestion de me dérober, une fois réveillée, un objet mis en évidence et facile à cacher ; j'ai fait cette suggestion à chacune d'entre elles dans les mêmes termes et autant que possible sur le même ton. A l'échéance, cinq sujets n'ont pas présenté la moindre velléité de s'approprier ledit objet ; quatre dont faisaient partie les trois hystériques ont été très tentées et sur le point de s'emparer de l'objet, mais ont définitivement résisté ; les trois autres, d'inconduite notoire, ont volé sans sourciller.

2° J'ai dans les conditions identiques suggéré à chacune séparément de ces douze sujets, de commettre un autre larcin pendant leur sommeil, en profitant de quelques minutes où je m'absenterai. Les cinq mêmes n'ont pas bronché et trois d'entre elles se sont réveillées spontanément sans en connaître la cause ; les quatre, qui avaient résisté dans l'expérience n° 1, témoignèrent d'une certaine excitation mais restèrent fidèles, seules les trois mêmes commirent le petit vol.

3° J'ai donné dans les mêmes conditions à ces douze sujets, la suggestion de se reconnaître par écrit, dans le somnambulisme, débiteur envers moi d'une somme peu importante. Dix n'ont pas obéi, deux seulement ont signé le papier. Il est intéressant de noter que dans les dix qui sont restées réfractaires à cette suggestion désavantageuse se trouvent les quatre amORALES, dont trois avaient cependant accepté la suggestion avantageuse du vol. Les deux sujets qui ont signé sont deux des hystériques.

4° J'ai suggéré dans les mêmes conditions aux douze sujets de boire dans l'espace de dix minutes cinq petits verres de kirsch

soi-disant pur, mais réellement fortement additionné d'eau. Sur les cinq irréductibles, deux ont bu un verre de kirsch, les autres ont résisté et sur mon insistance, elles se sont réveillées.

Les sept autres ont consommé, les trois hystériques plus passivement, c'est-à-dire avec moins de plaisir, quoique plus promptement que les quatre amORAles. L'augmentation de la suggestibilité chez les trois hystériques qui s'étaient endormies hypnotiquement par la seule fixation du regard est à noter dans cette série.

5° J'ai simulé dans les mêmes conditions de vouloir dégrafer le corsage de mes douze sujets. Les cinq mêmes se sont débattues plus ou moins vivement et ont fait opposition, dont trois, les mêmes que dans la série 2, se sont réveillées spontanément ; les quatre amORAles parurent trouver la chose amusante et ne pas demander mieux ; les trois hystériques se laissèrent faire dans la plus grande indifférence.

6° J'ai suggéré à neuf de ces sujets, car après ma dernière tentative trois des irréductibles — les mêmes que dans les séries 2 et 4 — ne purent plus être endormies par moi sans cependant en savoir le motif, qu'elles se déshabilleraient en ma présence. Les deux irréductibles restantes ne voulurent jamais acquiescer à mon désir, les quatre amORAles y mirent plus ou moins d'empressement, mais obéirent et les trois hystériques se déshabillèrent promptement, mais comme des automates et sans y mettre la moindre pensée malsaine. Il n'est pas sans intérêt de noter qu'une des quatre amORAles n'a pas obéi aux deux suggestions de vol (nos 1 et 2) tandis qu'elle n'a fait aucune opposition à celles des séries 5 et 6, suggestions auxquelles elle aurait sans doute aussi bien obéi à l'état de veille.

Il me semble que de ces six séries d'expériences, il nous est permis de déduire les hypothèses suivantes :

1° Les personnes jouissant d'une bonne santé physique et morale ne subissent aucune atteinte des suggestions faites dans le sommeil magnétique.

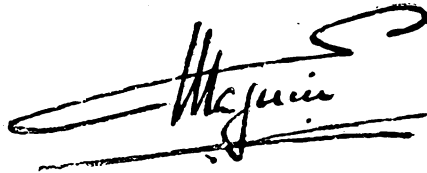
2° La volonté et la faculté de réaction contre les suggestions chez les gens sains physiquement et moralement semblent s'augmenter dans l'entraînement du sommeil magnétique, puisqu'elles arrivent à se réveiller sous la lutte de la suggestion et de leur conscience.

3° La conscience normale semble s'enrichir de strates de la subconscience, puisque réveillées, elles ont acquis un quelque chose qui ne leur permet plus de se laisser endormir.

4° Que si des sujets obéissent à des suggestions immorales ou délictueuses dans le sommeil magnétique, c'est que leur conscience normale leur aurait autorisé le même acte ou délit à l'état de veille.

5° Que les sujets présentant des troubles hystériques et s'endormant sans l'intervention des « forces inconnues », c'est-à-dire hypnotiquement, ont une tendance à devenir de plus en plus suggestibles; en effet, au début, elles résistent, puis petit à petit, elles acquiescent, mais toujours automatiquement et sans participation de la conscience normale.

Nous avons là, me semble-t-il, des documents pour un plaidoyer en faveur du sommeil magnétique par opposition au sommeil hypnotique, dans lequel se perpètrent chaque jour tant d'actes répréhensibles et portant un préjudice considérable aux progrès des études magnétiques et psychiques. Qu'il me soit permis de souhaiter qu'ils soient un jour ou l'autre utilisés en faveur de cette noble cause.



Baguette divinatoire et Baguettisants

Réponse à la note : Bacillo-
gire, parue dans le " La-
rousse mensuel " n° de
mars, sous la signature de
M. J. Auvierier. ☉ ☉

Une publication illustrée de docte allure, le *Larousse mensuel*, vient de consacrer une Notice à la Baguette et aux Bacillogires. Il est à regretter que cette Notice, au lieu de juger scientifiquement la Baguette, les causes de ses curieux mouvements, les expériences récentes poursuivies en France, en Allemagne et en Suisse pour percer ses causes se soit contentée de répéter, en les aggravant



JACQUES AYMAR
Un baguettisant du 17^e siècle.

d'inexactitudes déconcertantes, les billevesées colportées depuis des siècles par une succession de frivoles plaisantins.

L'auteur de la Notice croit pouvoir distinguer le Sourcier du Bacillogire. Le Sourcier serait un homme « ayant l'air de découvrir les sources par le seul don de double vue », et le Bacillogire serait « un magicien, thaumaturge ou sorcier » — sorcier et non sourcier, — « prétendant découvrir les sources et fontaines souterraines au moyen d'une Baguette qui tourne entre ses doigts. »

Cette distinction est inadmissible : on nomme Sourcier tout homme recherchant des sources par des moyens empiriques, c'est-à-dire par des moyens fondés uniquement sur l'expérience ou sur son expérience : parmi les Sourciers, il y en a qui cherchent les sources à l'aide des signes extérieurs qui sont au nombre de six, à savoir : les bruits et bruissements souterrains, la fonte plus rapide de la neige en des endroits humides, les buées matinales et les vols d'oiseaux, la végétation des terrains humides, la faune des couches souterraines voisines de la surface du sol, l'aspect et la flore des terrains perméables et des terrains imperméables, enfin les phénomènes électriques, tels l'ionisation et les phénomènes magnétiques, qui se manifestent au-dessus des sources, des nappes souterraines en mouvement et des cours d'eau souterrains ; parmi les Sourciers, il y en a d'autres qui cherchent les sources à l'aide de Baguettes en bois ou en métal ; ces derniers qui ne sont nullement des magiciens, des thaumaturges ou des sorciers, sont des Bacillogires ; ce nom aux allures prétentieuses a été remplacé récemment, sur la proposition de notre confrère de la Presse scientifique, M. Henri Mager, par le nom plus simple et plus expressif de Baguet-tisant.

Il n'est pas juste de dire, comme le *Larousse mensuel* que le mot Bacillogire est un nom « autrefois » donné à ceux qui prétendaient découvrir les sources et les fontaines souterraines au moyen d'une Baguette : ce mot est en effet d'invention relativement récente : il a été forgé en 1826 par le comte de Tristan, qui écrit dans ses *Recherches sur quelques Effluves terrestres* : « comme il faut bien un mot pour désigner les choses, je mettrai celui de Bacillogire. » Il avait composé ce mot à l'aide du latin *bacillum*, baguette, et *gyro*, faire tourner en rond ; il écrivait d'abord Bacillogyre, mais remarquant que le mot girouette dérivé du même verbe *gyro*, s'écrit par un *i*, il écrivit Bacillogire.

Or, ce n'est pas à des magiciens, ou à des thaumaturges, c'est-à-dire à des faiseurs de miracles, que le comte de Tristan applique le nom de Bacillogires : c'est « à certains individus susceptibles de transmettre à la Baguette qu'ils tiennent les efflu-

ves électriques terrestres, effluves pouvant causer à la Baguette un mouvement de rotation. »

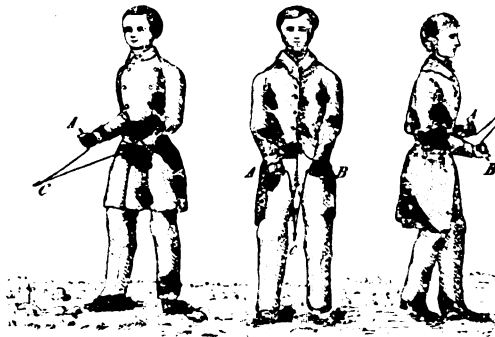
Rééditant des contes déjà démodés au XVII^e siècle, le *Larousse mensuel* prétend que les Bacillogires coupaient leurs Baguettes un peu avant minuit, sous l'incantation de paroles cabalistiques, qu'ils les consacraient suivant un rite et par des formules magiques soigneusement tenues secrètes. Ouvrez l'ouvrage du comte de Tristan vous y lirez cette appréciation de la Baguette, qui vous laissera penser qu'elle est tout autre chose qu'un simple accessoire de mise en scène : « La Baguette ou furcelle est un ÉLECTROSCOPE extrêmement sensible, qui indique directement certains états électriques du corps humain. »

En effet la Baguette est un électroscope, dont la pratique n'a rien de superstitieux et l'observation de ses effets est un devoir scientifique.

Nous voulons croire que le *Larousse mensuel* voudra bien le reconnaître et tenir ses lecteurs au courant des recherches qui se poursuivent en France et à l'Étranger, dans les voies ouvertes par le comte de Tristan, en 1826, et par son neveu le baron de Morogues, en 1854.

N'oublions pas que c'est grâce à ses Baguettes et non aux signes extérieurs, que Martine de Bertereau put découvrir plus de 150 mines en France de 1636 à 1642 et qu'aucun signe extérieur ne pourra guider les Baguettisants, qui prendront part au concours organisé par le récent *Congrès international de Psychologie expérimentale*.

A. P.



La baguette du Comte de Tristan.

Avis

C'est par erreur, que nous avons indiqué dans notre précédent numéro, article « *Un Incident à la Clinique du Magnétisme* », que le Docteur Encausse, faisait partie du Comité directeur de l'École pratique de Magnétisme. M. le Docteur Encausse n'appartient plus à cette École, depuis septembre dernier.

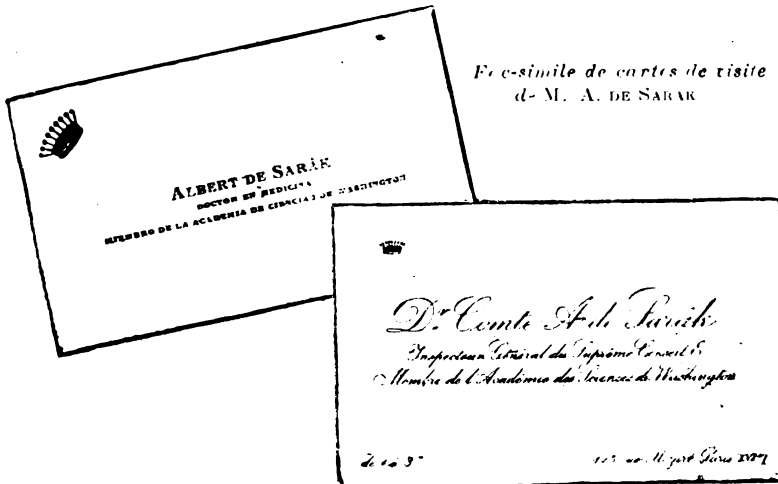


Le Mage-prestidigitateur :

Ⓐ Ⓐ usurpateur de titres

M. de Sarak n'est pas membre de l'Académie des Sciences de Washington

M. A. Santini-Sgaluppi, dénommé actuellement « docteur comte de Sarak », après s'être fait appeler Sartini, Sartini de Rosarno, Das, Rama, etc., non content de voir figurer sur sa carte de visite le titre de « *Inspecteur général du Suprême conseil*



Ex-simile de cartes de visite
d- M. A. DE SARAK

des *Initiés de l'Orient* », y ajoute celui de « *Membre de l'Académie des Sciences de Washington* ». Nous ne chercherons pas à savoir quelle valeur représente le premier titre, puisque M. Sgaluppi n'indique nulle part le siège de ce Suprême conseil, mais nous sommes en mesure d'affirmer que M. Sgaluppi a usurpé, sans autre façon, le second. En effet, voici la traduction de la lettre que nous écrit M. Frank Baker, le secrétaire de cette Académie :

WASHINGTON ACADEMY OF SCIENCES

Washington, D. C. 7 mars 1911:

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous accuser réception de votre lettre du 21 février, concernant la personne qui s'intitule Comte de Sarak ou Comte de Das.

Aucune personne d'un de ces noms n'a jamais été membre de l'Académie des Sciences de Washington. Frank BAKER,

M. de Sarak n'est pas membre de l'Institut de France

Lorsqu'il était à Rio-de-Janeiro en 1907, le mage-prestidigitateur, qui voulait créer un groupe oriental ésotérique, se para, en

outre du titre de membre de l'Académie des sciences de Washington, de celui de membre de l'Institut de France. Or, voici la copie d'une pièce que nous adresse l'*Institut de France* :

INSTITUT DE FRANCE

Paris, le 21 février 1911.

Le Chef du Secrétariat à l'honneur de faire savoir à M. Durville, en réponse à sa lettre du 20 février dernier, que le Comte de Sarak ou Comte de Das n'appartient pas à l'Institut de France.

M. Leterre, de Rio-de-Janeiro, qui s'était assuré du même fait en fit part à M. de Sarak. Avec aplomb, le prestidigitateur voulut se tirer d'affaire et lui répondit, dans une lettre que nous reproduisons en partie plus loin, qu'il n'était pas membre de l'Institut de France, mais membre de l'Institut *du Midi* de France.

Or, c'est sans résultat que nous nous sommes donné la peine de feuilleter les annuaires des sociétés scientifiques pour découvrir le siège de cet Institut du Midi de France. Finalement, nous nous sommes adressés à M. Robert Regnier, chef du secrétariat de l'Institut de France, pourtant bien placé pour connaître les groupements analogues à celui auquel il est attaché, mais il nous a déclaré ne pas connaître l'Institut du Midi de France, qui a le grand honneur de compter M. de Sarak parmi ses membres honoraires.

Extrait de la correspondance de M. de Sarak

La vogue de M. de Sarak fut à Rio-de-Janeiro de courte durée. Démasqué par presque tous les membres qui avaient payé 175 fr. pour entrer dans son Cercle, il crut bon de quitter rapidement cette ville, oubliant de payer intégralement la note de son hôtelier. Il arriva à Paris. Là, il voulut se tenir au courant de ce qu'on disait de lui, au Brésil et dans ce but écrivit à M. Leterre, un de ses premiers souscripteurs, la curieuse lettre signée Rama — autre pseudonyme de Sarak — dont voici quelques curieux passages :

INSPECTION GENERALE DU SUPREME CONSEIL D'INITIATION

Paris, 30 octobre 1907.

Cher M. Leterre,

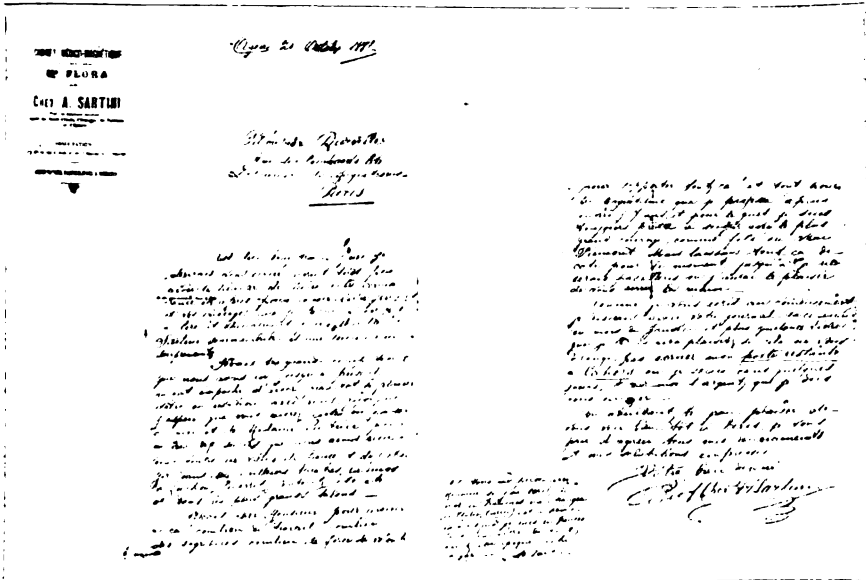
... Je suis supérieur à toutes les misères humaines et on ne peut demander des perles à un buisson d'épines... **Je pardonne à ceux qui m'ont injurié, à ceux qui m'ont calomnié et qui ont propagé la calomnie la plus lourde, la plus infâme!...** Ma personnalité s'efface devant la grandeur, de l'individualité, je pardonne, mais je me défendrai, j'userai de mes droits, au bien de la cause sainte que je représente...

Venant d'Egypte avec une mission secrète je suis passé par Rio, comme du reste ils le savaient bien quelques frères, et je n'ai pas

voulu payer les exigences et les exploits d'un hôtelier qui m'avait fait en peu de jours une note de grand capitaine et qui a reçu plus d'un conto de reis, m'exploitant bien gentiment !

Je suis membre de l'Institut du Midi de France, à titre honorifique, pour la session de Psychologie, et ils ont été bien naïfs ceux qu'ils ont pris mon uniforme de Commandeur de l'Ordre du Prince de Jérusalem pour celle de l'Académie d'ici (une casaque qui porte une couronne n'est pas celle d'un académicien de France, que comme vous savez porte les palmes!)...

Pour ce qui concerne les plaques photographiques, pour toute réponse à vous, homme de talent indiscutable en photographie, je vous dirai que je puis vous photographier d'ici!... si vous vous mettez en certaines conditions que je vous donnerai!...



Fac-simile d'un autographe de M. Sgaluppi, sous le nom de A. Sartini.

Soyez sûr et persuadé, mon cher ami, que malgré que Conçalvès, Lemos Torres et d'autres savants, qui ont découvert tous les maux en moi, et qu'ils ne voyent point leurs péchés ! malgré cela croyez-le bien, il me reste encore des amis qui m'aiment et qui restent fermes à la cause sainte de laquelle ont vécu un premier rayon de ce pauvre disciple. Je pourrai bien vous prophétiser bien des choses, mais à quoi bon, l'on penserait que ce sont des trucs ! ou pire encore !

Je serai heureux de vous voir ici, comptez sur ma pauvre amitié et si vous croyez que malgré toutes ces accusations je puis vous être utile avec ma force fluidique, je le ferai de grand cœur.

Vous ne me connaissez pas encore et je puis vous faire du bien, croyez-moi, Votre frère.

M. Sgaluppi-Sartini-Sarak. etc. est bien italien

Nos lecteurs savent déjà par les nombreux documents que nous avons publiés précédemment, que M. de Sarak était à

Paris, en 1882, sous le nom de Sartini. En compulsant la collection de documents que possède M. Hector Durville, nous avons retrouvé une des propres lettres du mage qui prouve une fois de plus, la réalité de nos affirmations. En 1881, M. Sgaluppi, sous le nom de professeur Chevalier A. Sartini, dirigeait un CABINET MÉDICO-MAGNÉTIQUE, avec la somnambule Mme Flora. Il s'intitulait : Professeur de Sciences occultes, et agrégé des Cours d'Italie, d'Espagne, de Portugal et d'Égypte. Il donnait des consultations de 10 h. à midi et de 2 h. à 4 h. et se rendait aussi à domicile!!!

Le post-scriptum de la lettre est particulièrement intéressant :

N. B. — Vous me pardonnerez, monsieur, si j'ai écrit si mal en français, me étranger (d'Italie, Turin), est à peine 14 mois que je suis en France, sans connaître de tout avant cette époque votre langue.

A. SARTINI.

D'autres documents inédits

Nous avons reçu un grand nombre de lettres nous approuvant dans la campagne que nous menons contre les fraudeurs et les prestidigitateurs, et en particulier contre M. de Sarak. M. Petitpas, directeur de la *Petite Jeannette*, à Santiago-de-Chili, nous écrit notamment :

Chers Messieurs,

Je vous approuve de tout cœur dans votre campagne contre M. de Sarak et vous envoie des numéros d'une revue *El Pensamiento*, que le dit comte avait fondée à Santiago avec l'argent des trop crédules. Vous pouvez confronter avec la revue : *L'Etoile d'Orient* qu'il fit paraître à Paris et vous reconnaîtrez les mêmes clichés. Je joins à ma lettre une note de M. Pujol. Vous pourriez demander à M. le Docteur... une lettre écrite par moi et signée de membres du Centre d'études psychiques de Santiago vers la fin de 1906 ou le commencement de 1907. Tout à vous pour combattre les charlatans qui font un grand tort à notre cause.

J. V. PETITPAS.

La lettre de M. Pujol, le secrétaire général du Centre psychique de Santiago, indique la façon dont M. le mage-prestidigitateur Sarak s'est procuré des collaborateurs lorsqu'il a essayé de créer à Santiago, en 1906, son *Centre oriental isotérique* et un bulletin mensuel : *El Pensamiento*. Voici la lettre de M. Pujol :

Celui qui soussigne certifie que pendant le séjour du dit Albert de Sarak à Santiago du Chili, ce dernier écrivit des articles dans la revue *El Pensamiento*, et se permit de les signer de mon nom sans que j'en ai eu connaissance. Je proteste donc de ces articles et je laisse aux intéressés libre de juger la personne.

Santiago, le 24 février 1911. Louis PUJOL.

En parcourant la revue « *El Pensamiento* » que nous adresse M. Petitpas, nous avons été très étonnés de trouver dans le pre-

mier numéro un article du colonel de Rochas. Cet article n'indiquant pas son origine, les lecteurs peuvent s'imaginer qu'il est écrit spécialement pour la revue par un de ses dévoués collaborateurs. Or, il n'en est rien et voici la lettre que nous adresse M. le Colonel de Rochas :

Chers Messieurs,

L'article intitulé la *Science future*, forme le chapitre de mon livre sur les Etats profonds de l'Hypnose : Il a été publié dans la revue *El Pensamiento*, sans que j'en ai été prévenu. Je n'ai jamais eu aucun rapport avec le Dr de Sarak.

Veuillez agréer...

A. DE ROCHAS.

Ce que pensent nos Confrères

Nous lisons dans le numéro de décembre de *Nouveaux horizons de la Science et de la Pensée* que dirige M. Jollivet-Castelot cette note :

Un aventurier bien connu, doublé d'un escroc, le fameux « comte de Sarak », de son vrai nom Alberto Santini-Sgaluppi, exerce à nouveau dans Paris, son art frelaté de vulgaire prestidigitateur sous le couvert d'occultisme et de magie. Il fait de nombreuses dupes et cause un tort certain aux études sérieuses de psychisme. Il est donc nécessaire de signaler le personnage, d'autant que plusieurs revues spirites et occultistes le défendent, soit par naïveté, soit pour toute autre raison.

Le dit Sarak s'amuse à faire sortir une flamme de l'intérieur d'une bouteille remplie d'eau, après quoi il tombe en défaillance, vaincu par l'effort, il fait germer des grains de blé en les magnétisant à distance, il crée des poissons rouges, il devine les mots écrits, en plaçant la feuille de papier sur sa tête, il joue aux dominos les yeux bandés, etc..., l'énumération de ces tours de passe-passe, grâce auxquels il ébaudit les gens, serait fastidieuse.

Ce charlatan laisse croire qu'il est « Inspecteur général du Suprême Conseil de l'Orient », — excusez du peu — et qu'il parcourt le monde pour propager la *Haute Science*. Pauvre Haute Science que celle d'un magicien semblable à tous ses collègues passés, présents et futurs, pauvre mentalité que celle des imbéciles qui l'admirent et le croient. Mais heureuse époque pour toutes les espèces de sorciers, thaumaturges, nécromants, évocateurs, initiés aux mystères, que la nôtre. On se contente parfois de railler ces oiseaux de proie. Jadis on les eût brûlés. A coup sûr de tels êtres, souvent dangereux, finiraient, en pullulant, par vous rendre sympathique la bonne vieille inquisition...

D'autre part, notre très estimé confrère *Echo du Merveilleux*, publie une lettre de M. Mac Donald et le compte rendu d'une séance d'escamotage à laquelle il assista chez le « mage ». Ces documents ont d'autant plus d'intérêt que M. Mac Donald était il y a quelques mois encore, secrétaire général du *Centre oriental ésotérique de France*, qui fut créé à Paris, en 1908 par M.

Santini-Sgaluppi, etc., avec « l'appui des Initiés de l'Orient, ses vénérés maîtres ! » Voici ces documents :

Madame G. Méry,

J'ai l'avantage de vous informer que, ayant eu des preuves dans la dernière séance à laquelle j'ai assisté, que le « comte de Sarak » n'est qu'un grotesque charlatan, j'ai donné ma démission comme membre et comme secrétaire général de la Société Esotérique de France. Ces preuves font le sujet d'un article que je vous envoie ci-inclus. Veuillez agréer, etc.

M. MAC DONALD.

ex-secrétaire général de la Société Esotérique de France.

Une séance chez le « comte de Sarak ». — Le 31 janvier 1911, j'ai assisté, pour la dernière fois, à une séance donnée par le « Docteur Comte de Sarak » (dit Gurn Rama, Frère Rama, etc.). J'avais conservé, jusque-là, quelque croyance dans la réalité des phénomènes produits par cet homme...

Le « vénéré Maître » a commencé par une conférence semblable à celles que j'avais déjà entendues une douzaine de fois, et il l'a terminée en lisant un extrait du numéro de janvier dernier de l'*Echo du Merveilleux*. Cet extrait donnait l'explication de son fameux truc, qui consiste dans l'apparition du « feu sacré » dans une bouteille de Saint-Galmier. « Puisque, dit-il, ils prétendent que j'introduis un morceau de sodium dans le bouchon, faisons-le sans bouchon. Ils savent, ajoutait-il, que le phénomène est vrai, mais ils ne veulent pas l'avouer, car ils sont jaloux de mes pouvoirs ». Ensuite il a demandé qu'on lui prête un mouchoir, pour boucher la bouteille. Plusieurs personnes ont offert leurs mouchoirs, mais le « vénéré maître » s'est subitement ravisé. « Non, dit-il, je ne prendrai pas de mouchoir, qui serait brûlé par les flammes sacrées ; je prendrai une serviette » (il s'en trouvait une sur la table). Il a pris la serviette et il a commencé par la rouler entre ses doigts. C'est à ce moment, car j'étais assis à côté de lui, que je l'ai vu introduire quelque chose dans la partie de la serviette qui devait servir de bouchon. Ensuite il a fait introduire la serviette-bouchon dans la bouteille. « Maintenant, cria-t-il d'une voix sonore, tenez mes mains pour que je ne puisse rien introduire dans la bouteille ! » Deux des assistants lui ont tenu les poignets pendant qu'il inclinait la bouteille vers l'horizontale. Quand l'eau est venue en contact avec la serviette, quelques luciers se sont produites dans la bouteille, à la grande joie des fidèles.

Pour la deuxième expérience, le « maître » nous a montré qu'il sait bien jouer aux dominos. Il a commencé par se faire bander les yeux. Afin, nous expliqua-t-il, de rendre ce bandeau plus efficace, il a posé lui-même sur les yeux deux morceaux de coton aplatis et mouillés. « Maintenant, dit-il, vous pouvez me couvrir les yeux avec une serviette. » On le fait, mais le « maître » a bien soin de relever les plaques de coton pendant cette opération, afin de se ménager un espace suffisant pour voir clair. Personne ne proteste, quoique la tricherie soit frappante ! Vos lecteurs peuvent facilement faire cet essai eux-mêmes. Ils s'apercevront qu'on voit très suffisamment pour jouer aux dominos quand on est debout, et la table de jeu très basse.

Ensuite Sarak s'est approché de la table pour étudier ses pièces. Il en fait tomber deux pour produire plus d'effet quand il les joue plus tard. Tout en s'approchant et s'éloignant de la table, il nous fait une petite conférence sur les nombres, et il nous cite des faits tels que : « D'un est venu deux, et de deux, trois ; trois fois trois font neuf, etc. » Remarquez que pendant ce temps il est

en état de transe ! Le maître a gagné la partie, car il joue assez bien, et il sait faire valoir ses petits talents.

Quelques personnes, cependant, paraissaient incrédules, et il était amusant de voir l'ex-député J. Godet s'empressez autour d'elles pour leur persuader qu'elles venaient de voir un miracle !

La troisième expérience était celle du « tableau peint avec les yeux bandés » ; ce tableau, avec les trois montagnes inévitables, la mer, et une barque, a été exécuté dans les conditions habituelles ; c'est-à-dire que le maître s'appliquait pour faire les lignes, et ensuite barbouillait à son aise. Il a même poussé la farce jusqu'à mettre de la couleur sur le dos de la toile ! A ce moment, il poussait des grognements comme un être en délire. C'était tout à fait « Grand Guignol », mais les fidèles paraissaient en extase devant ce miracle « fait en pleine lumière ».

Comme supplément au programme, le maître toujours en transe a annoncé qu'il dirait la couleur des cartes sans les voir ; un des assistants avait pris la précaution de se munir d'un jeu de cartes, car on savait que la démonstration devait avoir lieu devant « un groupe de banquiers ».

Mais le maître a préféré jouer avec les cartes à lui, et encore il s'est trompé plusieurs fois. Alors il gémit : « Je ne vois plus, je m'énervé, ah... »

Il a fait semblant de tomber en arrière, mais deux des fidèles se sont précipités pour le recueillir dans leurs bras.

Le vénérable président, M. B... lui touche la tête avec un coupe-papier et prononce quelques paroles. Peu à peu, avec des gestes d'épileptique, le mage reprend ses sens. D'une voix faible, il demande la permission de se reposer pour quelques instants, et il se retire dans une autre « habitation ». Quelques minutes après, il revient frais et dispos, et fumant une cigarette. Le vénérable président annonce qu'on va faire passer le « sac de bienfaisance, dont le produit sera envoyé à l'orphelinat de Bénarès », et la séance est terminée. Le vénéré maître n'a plus qu'à récolter les compliments des assistants, et les accompagner à la porte de son luxueux appartement.

Le « monde profane » parti, le maître reste entouré de quelques fidèles disciples.

On discute le produit de la quête, que le maître trouve « dégoûtant. » — 19 fr. 50 pour 20 personnes. « Après avoir donné cent sous au commerce, dit-il, il ne restera pas assez pour payer l'électricité ! » Ensuite, il essaie d'attendrir les fidèles et récolte une cinquantaine de francs « pour la sainte cause ».

Le « comte de Sarak » parle souvent des milliers de dollars qu'il a gagnés en Amérique, et se plaint de l'avarice des Français. Pourquoi ne retourne-t-il pas à New-York ou à Washington ?

M. MAC DONALD.

Une Rectification

M. Leterre signalait dans une lettre que nous avons publiée dans notre précédent numéro, que M. le « docteur comte de Sarak » Das, etc., etc., avait demandé 25.000 roubles pour se rendre à Saint-Petersbourg et y donner quelques séances de sa très mauvaise prestidigitation. Notre information nous a appris qu'il s'agit d'une somme beaucoup inférieure.



Trucs de la Prestidigitation

par Henri DURVILLE fils

Nous dévoilons chaque mois quelques-uns des moyens employés par les prestidigitateurs pour faire croire à leur extraordinaire puissance.

Comment on truque la Transmission de Pensée (suite et fin)

(Voir Nos de janv., fév. et de mars)

5° La Transmission à l'aide de Compères

Le prestidigitateur ne se sert de compères que secondairement. Il les fait intervenir très habilement à la fin de la séance généralement dans le but de laisser ses auditeurs sous l'étonnement que provoque une expérience très nettement réussie.

Tous les liseurs de pensée qui se présentent sur scène se servent de ce procédé. Nous l'avons vu pratiquer par Pickmann et tout dernièrement par Bellini. Voici comment peuvent intervenir les compères ; cet exemple est tiré de l'ouvrage de M. Chautard intitulé : *Les Révélations d'un Magnétiseur* (1).

« Après le petit discours préliminaire, je commence à faire les passes nécessaires pour mettre mon sujet sous mon influence magnétique et je lui envoie sur la tête un fluide à pleines mains. Pendant une bonne heure, nous exécutons tous les actes qui nous sont demandés et nous nous occupons de faire notre recette. Je remercie le public, et je me disposais à terminer la séance par un dernier exercice, quand un spectateur m'interpelle soudain en ces termes : « Je suis très sceptique en matière de magnétisme et je considère comme une plaisanterie tout ce que vous venez de faire exécuter à votre sujet : — Monsieur, répondis-je, que faudrait-il faire pour vous convaincre ? — Je ne serai convaincu de la réalité de vos expériences que si votre sujet fait ce que je vais vous commander. — Monsieur mon sujet est fatigué par les expériences précédentes, mais néanmoins, si vous y tenez, nous essaierons de vous donner satisfaction.

« Là-dessus, continue M. Chautard, je m'approche de l'interrupteur qui me dit tout bas à l'oreille : « Je désire que votre sujet vienne sortir mon carnet de ma poche, qu'elle déchire une page blanche et prenne le crayon qu'il renferme. Puis qu'elle écrive sur la feuille de papier une phrase que je pense en ce moment ; si vous faites cela, je serai convaincu. — Monsieur, répondis-je, nous allons essayer pour vous faire plaisir, mais je vous le répète, mon sujet est déjà fatigué, et si nous ne réussissons pas, je demande aux spectateurs toute leur indulgence. » J'envoie le fluide à mon sujet qui se met en marche et se dirige vers la personne en question. Prendre le carnet, déchirer la feuille de papier, saisir le crayon,

(1). E. CHAUTARD. — *Les Révélations d'un Magnétiseur*, Lemoine, édit. 1904.

tout cela fut fait en un instant. Le public commençait déjà à être stupéfait : mais sa stupéfaction n'eut plus de bornes quand un spectateur, sur ma demande, prit des mains du sujet, la feuille de papier sur laquelle elle venait d'écrire la phrase suivante, après que j'eus fait dire à haute voix par mon interrupteur la teneur de la phrase qu'il avait pensée : « *Ah ! verte, verte, combien verte, était mon âme ce jour-là !* »

« Les spectateurs purent vérifier le contenu du billet et constater qu'il était conforme à la phrase incohérente qui avait été demandée. « Bravo ! » cria-t-on. « C'est extraordinaire ». — « Eh bien, Monsieur le sceptique êtes-vous convaincu ? » Sans donner le temps à mon interrupteur de répondre à ma question, le second compère, placé au fond de la salle, s'écrie à son tour : « Ah ! parbleu, c'est un compère ! » Aussitôt je me tourne de son côté, et je lui réponds : « Apprenez, Monsieur, que je me respecte trop pour employer de tels procédés. Je ne me sers jamais de compères. Et pour bien vous prouver que je ne me sers pas de ces procédés, permettez-moi, Monsieur, de vous poser une question : Etes-vous compère vous-même : — Oh ! non par exemple ! — Vous en êtes bien sûr ? — sûr et certain. — Eh bien, Monsieur, puisque vous êtes absolument certain de ne pas être un compère, demandez à mon sujet de faire quelque chose, et s'il exécute votre ordre, vous serez convaincu à votre tour. — Alors, que votre sujet me dise le nom du volume que j'ai dans la poche de mon veston ; le folio de la page que j'ai écornée ; le numéro de la ligne que j'ai rayée au crayon, et le contenu de cette ligne.

« Mon sujet n'avait pas vu le volume en question. Elle répondit sans l'ombre d'une hésitation : « Dans la poche de son veston, Monsieur n'a qu'un seul livre, c'est l'almanach Hachette 1897, la page écornée porte le folio 157, la huitième ligne, est rayée au crayon et contient ces mots : (ici la phrase contenue dans la ligne).

« Des applaudissements frénétiques succédèrent à la réponse de mon sujet : Je manifestai le désir de clore la série de mes expériences et pour récompenser le supplément de travail que l'on avait exigé de mon sujet, je demandai et j'obtins la permission de lui faire faire une quête à son bénéfice. Le résultat en fut des plus fructueux. Chacun de mes deux compères déposa une pièce blanche dans le plateau

« Inutile d'ajouter que mes deux interrupteurs, n'étaient autres que mes deux compères et que tout ce qu'ils avaient demandé était convenu entre nous à l'avance et par conséquent très facile à exécuter pour mon sujet. »

L'exemple que nous donne M. Chautard, un très habile prestidigitateur, montre quel effet peuvent produire d'habiles compères.

Dans notre prochain n°

LE TRUC :

LES FANTOMES

o o 2 illustrations o o

Un cas de *s s* *s* Double personnalité CHEZ UN DIPSOMANE par L. TOURNIER. de Conception

Lucien, jardinier, âgé de 29 ans, vivait maritalement avec sa patronne Mme G. A l'état normal, il était travailleur, doué d'un caractère heureux et même de sentiments assez délicats. Il n'avait qu'un défaut : il buvait. « Lorsqu'il est ivre, me disait Mme G., ce n'est plus un homme, c'est une brute ». Une fois dégrisé, il n'avait plus le souvenir de ce qu'il s'était passé pendant son ivresse.

Cette donnée ne frappa pas tout d'abord mon esprit, car le fait de perdre la mémoire dans cet état est commun chez les ivrognes, surtout lorsque leur volonté est faible, ce qui est la règle dans cette catégorie d'individus.

Mme G. tenait beaucoup à son jardinier, et pour cause ; elle me demanda à plusieurs reprises, si je connaissais un remède pour empêcher quelqu'un de boire, je lui offris d'hypnotiser Lucien. Lucien de son côté désirait se guérir et accepta avec plaisir le moyen proposé.

Dès la première séance, je lui suggérai pendant son sommeil de ne plus boire, que du reste la boisson dorénavant ne lui plairait plus, etc., etc... Une semaine après, Lucien m'apprit qu'un camarade l'ayant invité à boire, il avait pris un verre de vin avec un tel dégoût, qu'il avait vomi. Je continuai à l'hypnotiser journellement, encouragé par ce premier succès. Un jour, Mme G., vint me dire, confidentiellement que Lucien venait de s'enivrer de nouveau, elle ne pouvait comprendre comment, elle n'avait aucune boisson alcoolique chez elle et elle était sûre qu'il n'était pas sorti. Il était furieux et l'avait menacée de lui « faire son affaire », ainsi qu'à moi, qui l'avais ensorcellé, car il ne pouvait plus boire de vin, je lui avais certainement fait avaler, disait-il, quelque drogue pendant son sommeil. Ce que Mme G., ne me disait pas, c'est qu'elle était fatiguée de Lucien qu'elle voulait remplacer par un nouveau galant et lui cherchait des querelles afin de le faire partir. Je me rappelai aussi que Mme G. m'avait raconté quelque temps auparavant qu'elle avait eu une dispute avec Lucien à la suite de laquelle celui-ci essaya inutilement de s'enivrer ayant vomi coup sur coup plusieurs verres de vin qu'il avait pris. Il y avait là un imbroglio, une contradiction entre les faits et les paroles puisque Lucien ne pouvait plus boire et malgré cela

présentait des signes (violence), que Mme G. attribuait à l'ivresse. Je résolus d'aller voir le malade sur le champ, malgré les supplications de Mme G. de n'en rien faire. Elle ignorait encore que j'avais acquis un empire absolu sur mon sujet, que j'endormais et que je réveillais au commandement.

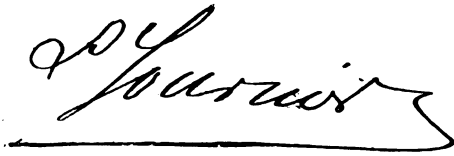
Je ne trouvai pas à Lucien l'aspect d'un ivrogne, il avait les lèvres serrées, l'œil hagard, *sa face était d'une pâleur cadavérique*. Je le fis causer, sans lui parler de l'entrevue que je venais d'avoir avec sa patronne. Il me dit : « qu'il venait de se quereller avec elle, qu'elle lui cherchait des histoires pour des bagatelles ». Dans la chambre, je ne trouvai, comme boisson, que de la limonade, et de l'eau vinaigrée. Je parlai de sa santé. Il allait bien et se croyait à peu près guéri.

Il y avait plusieurs mois qu'il ne prenait aucune liqueur ; depuis que je l'hypnotisais il ne les aimait plus, elles lui occasionnaient des nausées et des vomissements. Quelque temps après, ce fut Lucien qui vint me voir. Il était désolé, il venait d'avoir une autre querelle avec Mme G. « elle devenait de plus en plus insupportable. etc... Elle dit que je suis ivre, vous voyez bien que je ne le suis pas ». Il avait l'air très abattu et ce qui me frappa le plus ce fut cette même *pâleur livide* que je lui avais déjà vue une fois. Je l'endormis. Il m'avoua qu'il avait bu un verre de piquette et plusieurs bouteilles de limonade (On était en été). Je le réveillai et je constatai alors qu'il n'avait que des *notions vagues* et confuses sur l'emploi de sa journée, alors que, un moment auparavant, il avait là-dessus des idées *très nettes*.

J'eus l'occasion de voir Lucien dans deux autres crises terribles, pendant lesquelles, la bonne étoile de Mme G. fit que j'arrivai juste à temps pour empêcher Lucien de la frapper. Pendant la crise je constatai cette même pâleur et après la crise le même oubli de ce qui s'était passé. J'eus alors la conviction que je me trouvais en présence d'un état second et me proposais d'étudier ce cas singulier avec soin. Malheureusement Lucien quitta le pays peu après, et je le perdus de vue pour toujours.

En résumé, Lucien était atteint de crises nerveuses spéciales pendant lesquelles il buvait, mais ce n'était pas la boisson qui en était la cause, puisqu'il en était atteint lorsqu'il ne buvait plus. Ces crises semblaient prendre naissance sous l'influence de quelque ennui, d'une querelle ou d'une contrariété. Pendant ces crises, il se rappelait de tout ce qui s'était passé, soit pendant leur durée ou pendant son état normal, tandis que dans celui-ci, les événements qui avaient lieu pendant son état second ne lui laissaient qu'un souvenir très incomplet. Il y avait chez cet individu comme une double personnalité. Sauf cela, sa

santé en général était excellente, mais il était atteint de temps en temps d'accès de dyspnée très violents. J'ai été longtemps sans voir Lucien pris par un de ces accès qu'il m'avait signalés, mais dans les derniers temps, sous l'influence de l'excitation nerveuse produite chez lui par ses relations tendues avec Mme G., ils devinrent très fréquents, même pendant son sommeil hypnotique ; ils paralysèrent en grande partie mon action en absorbant le peu de temps dont nous disposions souvent pour nos séances.



A TRAVERS LES SOCIÉTÉS

L'Influence de l'Orientation sur l'Homme

MM. Duchatel et Warcollier ont, en 1909, institué un Concours, comportant un prix de 1.000 francs à décerner au meilleur travail sur l'influence que peut avoir sur l'homme sa position relativement aux points cardinaux ; ainsi que l'existence d'une force influencée par l'orientation dans les animaux, les plantes, les cristaux et certaines sources calorifiques. La *Société Universelle d'Etudes psychiques*, chargée de décerner ce prix, avait nommé une commission composée de MM. le Dr P. Joire, Dr J. Maxwell, colonel A. de Rochas, Dr L. Démonchy, G. de Fontenay, Dr Bourdon, Dr E. Calmette, M. Mangin, P. Archat, Lemerle, Baclé. Le prix vient d'être décerné à Mme Agache-Schœlmer.

Nous croyons intéressant de publier les conclusions du travail de Mme Agache, que nous extrayons des *Annales des Sciences psychiques*.

Travaux de Mad. Agache-Schœlmer

Conclusions des expériences. — Nous pouvons tirer des expériences faites, des conclusions pratiques. Les unes et les autres ne pourront être que provisoires, étant donné que les expériences ne sont encore ni assez nombreuses, ni assez variées.

Conclusions théoriques. — Aussi bien de mes expériences que de celles de Féré et de MM. Duchatel et Warcollier, il semble résulter :

1^o « Il y a des orientations plus dynamogènes, activantes ou actives, les unes que les autres », ou encore que « l'orientation a, dans certains cas, une influence sur l'activité humaine ».

On peut admettre (à titre d'hypothèse à vérifier) que l'influence de l'orientation se fait sentir dans d'autres cas que ceux qu'on a étudiés, et même dans la généralité des cas. De mes expériences et observations, il résulte que :

2^o « Le Sud est l'orientation la plus favorable au sommeil » (comme l'a dit Reichenbach).

3^o « Le Sud est l'orientation la moins favorable à l'action musculaire du bras ou de la main » (comme l'a vu Féré).

4^o « Le Sud est l'orientation la moins favorable à l'action de la main sur le sthénomètre » (contrairement à ce qu'ont vu MM. Duchâtel et Warcollier).

5^o « L'ordre ascendant du pouvoir activant ou dynamogène est, pour les trois orientations Sud, Est et Nord, dans le cas de l'action au dynamomètre : Sud Est, Nord ». (L'ordre indiqué par Féré, pour l'action sur l'ergographe, est : S. N. E., S. N. E. O.).

6^o « L'ordre ascendant du pouvoir activant est, pour les trois orientations S, E. et N., dans le cas de l'action sur le sthénomètre : S. E. N. » — le même que celui concernant le dynamomètre. (L'ordre indiqué par MM. Duchâtel et Warcollier est : E. N. S., E. O. N. S.).

7^o « Le pouvoir activant relatif de l'orientation O. apparait comme variable ou incertain ».

Conclusions pratiques. — Je ne développerai pas ce point : je ne ferai que rappeler brièvement les indications données par M. F. dans une leçon faite à l'école de Psychologie. A supposer que les conclusions théoriques précédentes — et plus spécialement la première — soient exactes, voici quelques-unes des applications qu'on peut en faire.

Même s'il était inexact de croire qu'on pût « économiser jusqu'à 50 % des forces des travailleurs par la seule application des principes de l'orientation », il serait juste de dire qu'on peut appliquer cette connaissance dans de très nombreux cas.

Ces cas d'application possible sont ceux où l'homme doit agir par à-coups, où l'individu doit donner, pendant un temps relativement court, un effort, physique ou intellectuel, relativement grand, alors qu'il pourra, pendant les heures ou les jours suivants, prendre un repos suffisamment réparateur.

Ce cas est celui des virtuoses en général : musiciens, instrumentistes ou chanteurs, artistes divers, lutteurs, duellistes, dompteurs, orateurs, professeurs, inventeurs, savants, etc.

Si l'orientation agissait sur l'activité musculaire et de tous les muscles, striés et lisses, il s'ensuivrait que toutes les fonctions (de nutrition, de relation et de reproduction) pourraient être influencées. D'où, application à toute la physiologie normale et pathologique et à la thérapeutique. On pourrait appliquer l'action de l'orientation comme adjuvant à toutes les thérapeutiques, soit qu'on veuille obtenir l'excitation, soit qu'on veuille la sédation ou l'inhibition.

On adjoindrait aux autres traitements l'action de l'orientation, quand il s'agirait d'animer un cœur, par exemple, dans les cas de syncope des noyés, asphyxiés, électrocutés, anesthésiés, dans le cas des cœurs affaiblis des vieillards, des malades chroniques ou des individus atteints de maladies infectieuses, etc.

Dans ce dernier cas, et les cas médicaux en général, l'aide de l'orientation permettrait de pousser moins loin l'intoxication par les anesthésiques, etc.

D'autre part, le sommeil normal étant nécessaire à tous les hommes pour le travail physique ou intellectuel de la journée, l'application de l'orientation peut être faite à tous les cas normaux.

Si l'orientation, qui agit sur l'activité, agissait aussi sur la sensibilité (générale et spéciale), on pourrait trouver des applications assez nombreuses. Si la sensibilité à la douleur était atténuée par une certaine orientation, celle-ci serait un adjuvant aux divers analgésiques (morphine, etc.). Si la sensibilité des sensitifs était influencée par l'orientation, on l'appliquerait dans tous les cas où l'on opère avec ceux-ci (expériences psychiques, sourciers et baguette divinatoire, etc.).

Si la sensibilité des sensitifs était influencée par l'orientation, on pourrait reprendre les expériences faites sur les prétendus rayons N — rayons que certains ont vus dans un laboratoire déterminé (peut-être dans une orientation donnée) et que, sauf exceptions rares, on n'a pu voir ailleurs.

A l'Académie des Sciences

Nous avons annoncé dans notre précédent numéro que dans la séance du 20 février, M. van Thieghem a donné lecture d'une note du commandant Darget, relative à l'argenture directe de l'or au moyen des rayons V (vitaux). Un de nos lecteurs nous fait remarquer très judicieusement qu'il n'est pas fait mention de cette lecture dans le compte rendu de la séance. Nous n'avions fait que reproduire une note parue dans un grand quotidien et due à la plume de M. Savarit. Nous nous sommes informés auprès de M. Darget et il nous répond : « Ma note a été lue par M. van Thieghem. Comme un rapport a été ordonné à ce sujet, on ne l'a pas inscrite dans les comptes rendus. »

— LE MOIS — PSYCHIQUE

Lecture de la Pensée & &

PAR LES

& Mouvements inconscients

Expériences récentes de Bellini (1)

Bellini, dont nous avons relaté les expériences dans notre précédent numéro est bien un simulateur. Il ne possède pas la faculté de lire dans la pensée des personnes, comme il l'affirme, mais il met en pratique la méthode imaginée par M. Cumberland, c'est-à-dire qu'il exécute les ordres auxquels on pense en saisissant les impressions que son guide lui communique *inconsciemment*, en lui servant fortement la main.

Sollicité par plusieurs *psychistes* et notamment par M. Mager, de recommencer ses expériences devant un Jury scientifique, il n'a pas répondu. M. Mager spécifiait que Bellini devrait exécuter les ordres sans avoir aucun contact avec son guide. Ce programme a effrayé, sans doute M. Bellini. Et pour cause!

Le procédé de lecture de la pensée par les contractions inconscientes de la main est connu. M. le Docteur d'Allonnes a même imaginé un dispositif qui enregistre ces contractions. En voici la description telle qu'il la donna à la *Société de Psychologie de Paris*, en sa séance du 10 mars 1905; nous l'extrayons du *Bulletin de l'Institut général psychologique* (mai-juin) :

Le dispositif imaginé par M. le Docteur d'Allonnes

M. d'Allonnes. — J'ai réalisé, au Laboratoire de Psychologie de la clinique, à Saint-Anne, un dispositif pour inscrire les contractions automatiques de la main d'un sujet dont on veut deviner la pensée.

Sur le cylindre rotatif, je trace des ordonnées à la distance d'un centimètre par exemple les unes des autres. Chaque ordonnée est repérée par un chiffre ou par une lettre. Le sujet dont on veut deviner la pensée est assis, le dos tourné au cylindre. Il tient à la main une poire de caoutchouc de forme cylindrique, faite d'un morceau de gros tube de caoutchouc dont une extrémité est bouchée et dont l'autre extrémité est en communication, par un tube mince, avec un tambour inscripteur de Marey : la moindre contraction de la main du sujet produit un soubresaut de la plume.

L'opérateur prie le sujet de penser une lettre. Puis il prononce à haute voix, une à une, la série des lettres de l'alphabet, à mesure

(1). Au moment où nous mettons sous presse, notre correspondant à Muech nous apprend que Bellini donne en cette ville une série de représentations.

que l'ordonnée correspondant à chacune d'elles vient passer sous la plume. Très souvent le sujet désigne de la manière la plus nette la lettre qu'il a pensée, par une contraction involontaire et généralement inconsciente. Au lieu de lettres, on peut opérer sur des chiffres, et le résultat est le même.

Or, toute pensée étant plus ou moins susceptible d'être condensée en une formule composée de lettres ou de signes, il est possible de deviner lettre à lettre ou signe à signe une pensée quelconque, fût-elle complexe, abstraite, intime, à la seule condition d'amener le sujet à réduire sa pensée en une formule, puis à envisager un à un les éléments de cette formule. Or rien de plus aisé. Il suffit de dire au sujet : Pensez n'importe quoi ; je vais vous deviner mot à mot et lettre à lettre. Nous allons commencer par la première lettre du premier mot : je dirai une à une les lettres de l'alphabet, vous n'avez pas à répondre ; je passerai de même tout l'alphabet en revue pour la seconde lettre et pour chacune des autres.

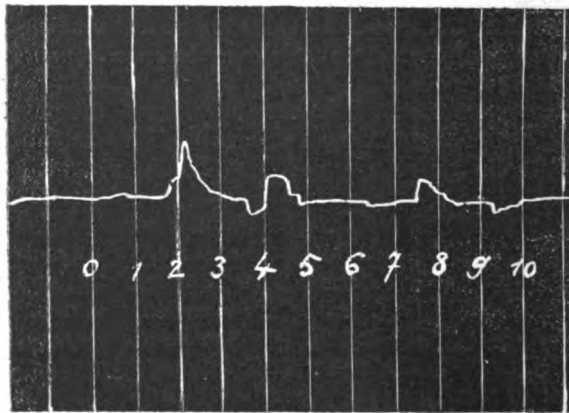


FIG. 1. — Divination d'une multiplication pensée par le sujet (G. R. 9 mars 1905).
« Faites une multiplication dont les chiffres ne dépassent pas 10, je vais la deviner. » —
« Vous avez pensé 2 fois 4 font 8 » — « Oui. »

J'ai l'honneur de présenter à la Société de Psychologie une cinquantaine de tracés, que j'ai groupés en trois catégories : 1^o Divination de mots et de phrases ; 2^o Divination de nombres et d'opérations sur des nombres ; 3^o Divination contre volonté.

Quelques remarques sont indispensables à propos de la divination contre volonté.

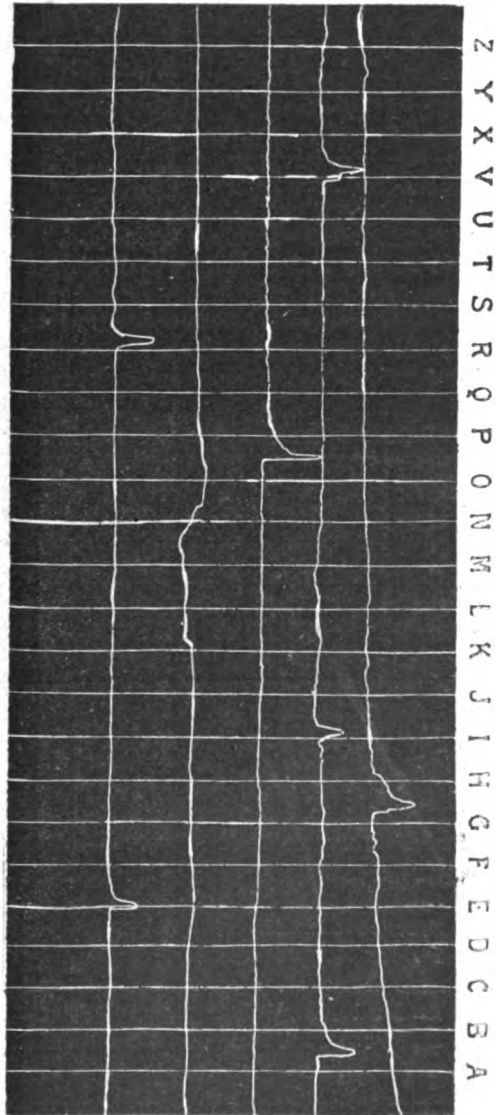
Je dis au sujet : Pensez une soustraction dont les nombres soient tous compris entre 0 et 41 : Si le sujet réagit à 16, à 24 et à 40, il est évident qu'il a pensé $40 - 24 = 16$. Je dis au sujet : Faites une multiplication dont les chiffres ne dépassent pas 10, s'il réagit à 2, à 4 et à 8, j'en conclus qu'il a pensé $2 \times 4 = 8$ (fig. 1.)

Quant à la divination contre volonté, j'ai été amené à la tenter par ce fait que, lorsqu'un sujet à conscience de ses réactions involontaires et qu'il cherche à les supprimer, j'ai observé qu'il lui arrive de réagir plus fort que s'il n'avait pas voulu résister. J'ai ob-

tenu quelques résultats intéressants de divination contre volonté sur une femme de vingt ans, criminelle, non aliénée. Cette femme a vitriolé sa rivale. Emprisonnée à Saint-Lazare, elle a obtenu un non-lieu par la simulation de l'hystérie, subterfuge non désapprouvé, dit-elle, par son avocat. J'ai soupçonné et dévoilé cette simulation

FIGURE 2. — Divination contre la volonté du sujet (Jeanne Ch., 21 février 1905).

N.-B. — Le tracé contient l'aveu **GAI VOLER**. Je n'ai pas dit les lettres devinées à mesure que je les devinais, ce n'est qu'à la fin que j'ai dit : « Vous pensez : j'ai volé. » R. — Oui, j'ai volé autrefois une baguette à une voisine. Mais c'est ma mère qui m'a fait faire cela. — D. « Résistiez-vous pendant mon expérience ? » — R. « Oui, je pensais tout le temps à la baguette volée mais pour vous empêcher de deviner, je ne pensais pas à ce que vous disiez, ma pensée était ailleurs. Il ne faut pas garder cette feuille. — Jeanne essaie de déchirer cette feuille. Je suis obligé de la faire sortir de force.



à une époque où je ne songeais pas encore à mes expériences de lecture de pensée. Je le regrette, il aurait été intéressant d'arracher l'aveu plutôt par ce procédé. J'ai du moins obtenu de sa main deux autres aveux, alors qu'elle ne se prêtait à l'expérience que con vaincue de mon insuccès et avec la volonté de n'être pas devinée. Le premier aveu est qu'elle aime son amant, malgré sa trahison : or, elle a toujours, depuis lors, affirmé qu'elle ne l'aimait plus. Le

second aveu est qu'elle a volé. Elle a été, il y a quelques mois, condamnée et emprisonnée pour vol. Je l'ignorais et son amour-

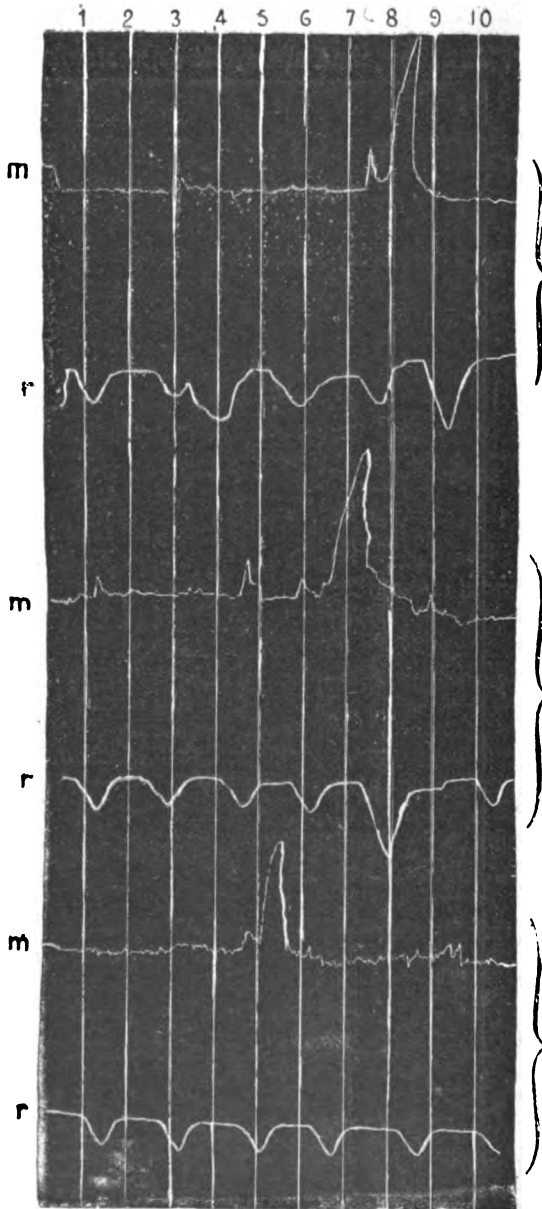


FIGURE 3. — Divination d'un nombre pensé (Jeane CA., 2 mars 1908).

Trois expériences Les nombres pensés ont été 8, 7, 5. Ils ne représentaient rien de spécial à l'esprit du sujet. — m, main gauche. — r respiration.

propre répugnait à me l'apprendre. Elle a essayé de déchirer la feuille où je venais de lire ces aveux et a cherché à se disculper.

Cette femme n'a jamais pu comprendre le dispositif dont je me sers, quoique je lui aie plusieurs fois expliqué ; elle reste convaincue que j'use de moyens occultes. Lorsque plusieurs lettres des mots qu'elle pense se succèdent dans un ordre alphabétique, elle les livre pour une seule lecture de l'alphabet. (fig. 2.)

Beaucoup de sujets ne se laissent pas aussi facilement deviner contre volonté. Mais je suis convaincu que dans bien des cas, on pourrait, opérant sur des criminels, obtenir le nom d'un complice. Je ne juge pas la moralité, ni la légalité d'une telle pratique, mais seulement sa possibilité psychologique.

L'observation montre de plus que certains sujets, qui d'ordinaire ne donnent aucune réaction alors même que leur volonté n'est pas hostile, se mettent à réagir nettement s'ils sont surmenés ou intoxiqués, par exemple après une séance fatigante à l'ergographe, après un travail intellectuel, après avoir passé une mauvaise nuit, après avoir bu du café, etc. Peut-être une injection de caféine ou un peu de surmenage réduiraient-ils beaucoup le nombre des récalcitrants.

En l'absence de toute circonstance extraordinaire, le nombre des sujets réagissant bien sans être fatigués ni énervés a été, dans mes expériences, de sept à huit sur vingt. Ils paraissent plus nombreux chez les femmes que chez les hommes.

J'ai opéré sur des sujets normaux et sur des aliénés guéris : je n'ai pas constaté de différence dans le nombre des bons sujets de l'une ou l'autre de ces deux catégories.

Je ferai remarquer, en terminant, que mon dispositif permet d'obtenir des secousses indicatrices d'une grande amplitude, nettement détachées et nettement repérées.

L'enregistrement des mouvements involontaires a été appliqué à la lecture de la pensée par Sommer, par Gley, par Guiccardi et Ferrari, mais leurs méthodes n'ont jamais permis la divination de pensées complexes, abstraites, cachées. Un certain nombre de mes tracés sont accompagnés du tracé de la respiration, on verra combien les indications fournies par la respiration sont inférieures, bien qu'elles aient été considérées comme essentielles par les deux auteurs italiens. (fig. 3.)

Sommer enregistrait les tremblements de la main, il a obtenu peu de résultats. Gley a publié plusieurs tentatives d'inscription, il interprète son insuccès, en particulier sur les notions abstraites et les nombres, par cette théorie que l'idée abstraite et le nombre sont dépourvus de contenu moteur. Mais j'ai des secousses de cinq centimètres révélant des nombres pensés. N'importe quelle idée peut recevoir un contenu émotionnel et moteur : c'est à l'expérimentateur à lui donner ce contenu par son dispositif.

Opinions de MM. Janet, Dumas, Manouvrier

Nous croyons utile de faire suivre ce très intéressant mémoire des principales discussions qu'elles amenèrent à la Société de Psychologie :

M. JANET. — Cette communication très intéressante ramène l'attention sur de vieilles questions qui nous ont passionnées, il y a quelque vingt-cinq ans, ce qui montre que la science tourne en cercle. Mais je poserai à M. d'Allonnes une question indiscrète : croit-il que son appareil soit pratiquement utile et pense-t-il qu'il n'aurait pas obtenu les mêmes résultats sans aucun appareil ?

Lorsque je me suis occupé de ces questions, j'ai aussi commencé mon travail en utilisant des appareils analogues, et en faisant des.

siner par les sujets des graphiques analogues à ceux qui nous sont présentés. Les auteurs anglais nous ont appris ensuite à remplacer l'appareil enregistreur par leur tablette, qui permet d'aller beaucoup plus vite. Puis j'ai trouvé, comme la plupart des chercheurs d'ailleurs, que la tablette même était inutile : Le plus simple était de mettre simplement un crayon dans la main du sujet. Je me demande si les sujets avec lesquels vous avez obtenu des résultats intéressants par votre méthode n'en auraient pas donné tout autant avec des moyens beaucoup plus simples. J'ai l'habitude sur beaucoup de malades de répéter une expérience bien simple, qui me sert à mesurer leur degré de suggestibilité. Je les prie de penser un nombre au-dessous de dix, puis je compte tout haut de un à dix en tenant un de leurs doigts ou en le remuant. Il est rare que j'aie à répéter plus de trois fois l'expérience pour qu'elle me réussisse, sans parvenir à deviner le nombre qu'ils ont pensé par un mouvement de leur doigt quand je prononce le chiffre. Vous voyez qu'il n'est pas nécessaire, d'avoir un appareil enregistreur. Si vous poussez plus loin l'expérience et si vous y consacrez le temps voulu, vous arrivez à faire écrire au sujet tout ce que vous voulez. Ainsi vous seriez parfaitement arrivé à faire écrire avec un crayon le nom de sa demoiselle au jeune homme dont vous parliez (1).

M. D'ALLONNES. — Le sujet ne sait pas ce que je veux faire. Je le fais asseoir près d'une table, le dos tourné aux appareils ; je mets dans sa main la poire en caoutchouc et je lui dis : « Pensez un nombre. »

M. DUMAS. — J'ai été très étonné de donner moi-même des résultats avec le procédé de M. d'Allonnes. J'ai pensé un nom et au moment où la première lettre est arrivée le cylindre a immédiatement enregistré une secousse. J'en ai été surpris, car je ne suis pas suggestionnable en temps ordinaire, et j'étais convaincu de n'avoir pas fait de mouvement. Il se pourrait donc que ce procédé fût plus précis que ceux qui ont été employés en général.

M. MANOUVRIER. — Le procédé de M. d'Allonnes me semble susceptible de donner des résultats plus fins que les autres procédés. Il s'agit, en effet, d'abord d'un organe très délicat, la main, par lequel nous avons l'habitude de traduire une foule de choses ; puis la poire de caoutchouc multiplie le plus léger mouvement d'une façon considérable, en sorte qu'il faut réagir beaucoup moins que si on tient le crayon dont les mouvements doivent au surplus avoir des formes déterminées et très complexes. La réaction est d'autant plus facile que l'appareil est plus sensible et l'indication à inscrire plus simple...

M. DUMAS. — Ce qui permet plus facilement l'inscription dans l'appareil de M. d'Allonnes, c'est qu'il s'agit de mouvements en voie d'accomplissement : on presse déjà légèrement la poire et ainsi il devient très difficile lorsque la bonne lettre arrive, de ne pas presser un peu plus ou un peu moins. Cela permet d'écarter l'idée de la suggestion dont parle M. Janet ; il suffit de la simple surprise.

(1) Un sujet a donné la phrase : *Elle est partie !* puis le nom : *Yvonne*.

La Répression du Charlatanisme

La Préfecture de Police va-t-elle agir ?

Un des buts que nous nous sommes imposés est de lutter contre les fraudes et les charlatans qui discréditent les sciences psychiques. Les uns s'annoncent doués de pouvoirs extraordinaires et présentent de la vulgaire prestidigitation pour des phénomènes réels. D'autres, et c'est les plus nombreux, vendent tel ou tel produit, soldisant magique, qui fait gagner aux loteries, ou attire infailliblement l'amour, voire même, tue les gens !

Le nombre de ces parasites qui exploitent la crédulité d'un trop grand nombre de personnes s'augmente chaque jour. Cette progression, nous a-t-on dit de plusieurs sources, inquiéterait la Préfecture de police et elle étudierait la création d'une brigade spéciale dont l'unique but serait de rechercher tous ces trafiquants. Si cette idée se réalise, nous espérons voir cette brigade composée d'hommes compétents en psychisme qui sauront distinguer les personnes douées véritablement de facultés supranormales de celles qui simulent.

Dans le dernier mois, viennent de paraître deux prospectus qui dépassent en charlatanisme tout ce que nous connaissions.

L'un annonce les produits nécessaires pour les expériences de magie que met en vente la druidesse (!) X...

Nous y trouvons un très grand nombre d'articles, plus étranges les uns que les autres, et — malgré la concurrence — à des prix très élevés. Nous lisons : « Cœur de taupe, 3 fr. — Crottes de rat, 2 fr. — Dent de Loup, qui empêche ceux qui la portent d'être victime de la médisance, 3 fr. — Fiel de taureau, le flacon, 2 fr. — Fiel de vache, le flacon 2 fr. » D'autres articles, non moins magiques, se vendent en pot : « Graisse de jeune bouc, de castor mâle, de civette, de loup, à raison de 3 fr., 30 fr., 15 fr. » Une petite note au bas de la page est très suggestive : « Fourniture des fientes de tous les animaux au prix moyen de 3 fr. le petit sac. » Puis le prospectus annonce des talismans plus efficaces les uns que les autres, des poudres, des liquides. Parmi ces derniers, l'*Eau fatale magnétisée*, vient en tête avec cette explication. « Ainsi que son nom l'indique, l'Eau fatale, est la puissance occulte la plus terrifiante qui existe. Son pouvoir est fantastique, et ceux qui osent s'en servir, peuvent prétendre à tout dans la vie. Le démon n'intervient pas dans son emploi. Elle est envoyée hermétiquement bouchée et cachetée avec des instructions secrètes par la poste et sous enveloppe. Le flacon 5 francs : » Le prospectus annonce encore des objets divers : nous y voyons : « La boussole de la destinée, bijou fabuleux qui permet de se diriger et de s'orienter dans la vie, avec assurance et sécurité, à la recherche du mieux être, du parfait, prix 5 fr. » Et encore : « Le Lorgnon de Cagliostro, chef-d'œuvre de vision prophétique, qui permet à ceux qui s'en servent de lire dans la pensée des gens, de divulguer leurs plus secrètes intentions et de se bien pénétrer de leur mensonge ou de leur véracité. » La druidesse semble s'intéresser particulièrement à ce dernier appa-

reil, peut-être en raison du bénéfice qu'il rapporte, et elle lui consacre un second prospectus de 8 pages. Il indique d'une façon très détaillée ce qu'on peut en attendre. « Le lorgnon de Cagliostro, dit-elle, permet simplement (!) de voir dans la pensée des gens, aussi nettement qu'on peut voir sa propre image dans une glace. Il donne les moyens d'acquérir tout ce que l'ambition humaine conçoit de beau, de grand et de riche : Avec lui on se rend compte de la faiblesse des gens, dont on dissèque la pensée, comme un chirurgien habile dissèque un cadavre, mettant à nu leurs tares, leurs défauts et aussi leurs qualités. Quels avantages immenses ont ceux qui savent, sur ceux qui ignorent ? Les conséquences en sont colossales : sécurité dans les affaires, choix judicieux dans les relations, dans les rapports généraux et particuliers. » Ce n'est pas tout : « Retenez bien ceci, ajoute la druidesse (!), rien extérieurement ne révèle les précieuses qualités de cet appareil mystérieux, qui ressemble à un lorgnon ordinaire et dont les verres absolument neutres ne peuvent en aucun cas, ni augmenter la vue, diminuer ou la blesser. Comme il serait difficile aux personnes ne portant pas habituellement lorgnon de se servir de mon appareil sans attirer l'attention, je tiens à faire remarquer que quelques secondes suffisent pour que le phénomène se réalise et pour que le miracle de vision cérébrale se produise. En passant simplement le lorgnon prodigieux devant les yeux, on voit distinctement, comme dans un éclair éblouissant, ce que pensent les amis, les parents, les femmes, les maris, les amants, c'est une chose vraiment merveilleuse. Cet instrument miraculeux, ce prestigieux chef-d'œuvre du génie humain, cette application déconcertante de la science contemporaine est cédé au prix minime de 7 fr... » Suit cette note : « Attention. — En offrant cette nouveauté au public, je ne poursuis aucun but commercial, je n'espère aucun bénéfice. Je veux simplement, dans la faible mesure de mes moyens, me rendre utile à mes semblables et faire une bonne action. C'est ce qui me permet de le céder, si bon marché, au même prix qu'un lorgnon ordinaire. »

L'autre prospectus est non moins intéressant. Il est intitulé : Les Fluides de l'Espace, signé : Professeur X... Il annonce une montre « *La Rayonnante* » qui donne à celui qui la porte le pouvoir de suggestionner les gens, même mentalement. « La volonté indispensable pour produire la suggestion sur une personne, écrit le professeur, est, la plupart du temps insuffisante. Il faut qu'elle soit secondée par un appareil obéissant à son effort et capable de mettre en vibration des fluides de l'espace. La montre *La Rayonnante* a été spécialement établie sur mes données à cet effet... Elle n'a rien de magique... ne possède aucun pouvoir surnaturel. C'est un bijou rigoureusement scientifique qui agit sur le cerveau à la façon de l'aimant sur le fer. Ses propriétés se manifestent en tout temps, en tout lieu et agissent aussi bien à distance. Les éléments qui la composent sont tels qu'ils mettent en vibration, sous l'impulsion d'un effort de volonté, des myriades d'atomes, qui véhiculés par les fluides de l'espace ont un effet instantané sur le cerveau de la personne visée et agissent pour ainsi dire par véritable bombardement. Ces effets sont tels qu'ils peuvent soudainement changer le

courant d'une pensée et lui en substituer une autre. Cela au point de vue influence et suggestion, lorsque vous saurez comment vous en servir... Vous pourrez, en agissant par suggestion, par l'intermédiaire de ce précieux adjuvant, forcer une personne à vous aimer, la ramener à vous, si elle vous a abandonné... » Et tout cela pour 21 francs !

N'y a-t-il pas lieu de s'étonner lorsqu'on voit ces charlatans exploiter tout à leur aise la crédulité alors que la justice se montre impitoyable envers les magnétiseurs à qui on reproche seulement de guérir par leurs passes ou leurs applications de mains, des maladies dont le plus grand nombre est abandonné des médecins ?

Les Trucs de Pickmann

M. Pickman qui s'intitule modestement « *le célèbre maître hypnotiseur* » est très connu en France ainsi que dans certaines villes de l'étranger. Il fait périodiquement des tournées et dans chaque ville où il passe il organise une ou plusieurs représentations. Grâce à la publicité faite dans les journaux locaux et à ses affiches immenses, il attire un nombreux public qu'il étonne en lui présentant des expériences de suggestion à l'état de veille. Ces expériences réussissent toujours à merveille grâce au concours très dévoué de ses compères. Mais ce qui lui vaut sa réputation c'est qu'il lit la pensée.

Lecture de Pensée

Le phénomène de lecture de la pensée m'intéresse particulièrement. Je le contrôlai le 25 mars à la séance que donnait M. Pickman à Levallois-Perret. Or, connaissant la réputation du liseur, quel ne fut pas notre étonnement en assistant à de la trop vulgaire prestidigitation. M. Pickman déclare qu'il ne lit pas la pensée, mais simplement qu'il exécute les actes pensés en percevant, à distance, les mouvements *inconscients intérieurs* de son guide !... Il se couvre les yeux d'une serviette pliée seulement en deux et opère sans contact, ou plus exactement presque sans contact.

La simulation d'un crime est l'expérience qui obtint le plus de succès : Le guide s'entend avec une personne qui représente l'assassin. Cet assassin, armé d'un couteau de table, fait le simulacre de frapper une autre personne. M. Pickman doit découvrir : l'assassin, la victime, l'endroit frappé, enfin le couteau qui a servi et qui est mélangé avec plusieurs autres. M. Pickman marche rapidement, suivi de son guide. Inconsciemment, celui-ci s'arrête lorsqu'il passe devant la rangée de chaises où se trouve la personne à découvrir. Profitant de cette indication, Pickman s'arrête aussitôt et touche plusieurs personnes. Il hésite, chacun chuchote alentour, ce sont des femmes et surtout des enfants. Lorsqu'il touche la personne désignée, j'entends plusieurs voix : « *Ça y est, il l'a découvert* » et aussitôt Pickman, très fort de cette indication qui vient d'être formulée à ses côtés, affirme qu'il se trouve bien en présence de l'assassin ou de la victime. Quant à l'endroit frappé, Pickman s'est dispensé de le chercher. Sans doute préférerait-il nous étonner plus

rapidement en trouvant le couteau. Il prie son guide de faire une marque à la craie sur le manche du couteau, de mélanger ce couteau avec d'autres absolument semblables posés sur la table. M. Pickman debout devant la table, prend successivement plusieurs couteaux et dès qu'il touche celui qui a servi à perpétrer le crime, il simule — oh combien ! — une forte commotion.

Le truc est simple et vraiment l'audace de M. Pickman est sans limite ! En effet M. Pickman n'a pas les paupières collées, il a tout simplement autour de la tête une serviette pliée en deux et il ne met pas deux tampons d'ouate sur ses yeux. Le bandeau n'adhère pas aux joues et Pickman voit nettement sur la table par les espaces situés de chaque côté du nez.

Le couteau magnétisé

Le couteau dont on s'est servi, porté sur son manche, avon-nous dit, une marque à la craie. Or, M. Pickman remue les couteaux ; en agissant ainsi les spectateurs s'imaginent — il faut assister à une telle séance pour se rendre compte à quel degré cette faculté est développée dans le public — les spectateurs s'imaginent qu'il les mélange, qu'il augmente la difficulté. Il n'en est rien, soyez-en convaincus : lorsque la marque apparaît, il cesse tout simplement son petit manège et la marque reste parfaitement visible à ses regards comme à ceux des spectateurs placés près de la table. Il suffit alors à M. Pickman de prendre ce couteau et de simuler une impression nerveuse. Voilà ce que les spectateurs considèrent comme la preuve d'une faculté extraordinaire et applaudissent !

Quant aux autres expériences présentées par M. Pickman, elles offrent encore moins d'intérêt que celle-ci, aussi croyons-nous inutile de nous y arrêter.

H. D. F.

Les Tribunaux

Affaire Laloz

La 10^e Chambre correctionnelle, présidée par M. Gallois, a statué le 13 mars sur le cas de Mme Laloz, accusée d'exercice illégal de la médecine. Sans posséder le diplôme de médecin, cette personne, nos lecteurs s'en souviennent, traite les maladies par le magnétisme à l'exclusion de tout médicament. Elle s'aide, dans certains cas, de quelques manœuvres massothérapeutiques légères et emploie de l'huile magnétisée, pour faciliter le glissement de sa main. Elle dit posséder la faculté de se dédoubler à volonté, ce qui lui permet de diagnostiquer et de soigner à distance. Condamnée par défaut, le 15 novembre, à 500 francs d'amende, elle fit opposition. Le tribunal, sur réquisitoire de M. le substitut Roux, a confirmé son précédent jugement et accordé, de plus, au Syndicat des médecins de la Seine, partie civile, 1.000 francs de dommages-intérêts. Mme Laloz fait appel.

En nos numéros de janvier et février, nous avons résumé les

dépositions des différents témoins, ainsi que la plaidoirie de M^e Joffroy, avocat du Syndicat des médecins.

M^e Max Duportal présenta la défense de l'accusée le 6 mars. Il essaya d'établir que la mort de l'enfant, que l'accusation reprochait à Mme Lalloz, ne pouvait lui être imputée. Cet enfant, atteint de péritonite tuberculeuse à évolution très rapide, fut admis d'urgence à l'hôpital Saint-Antoine, sembla se rétablir, et sortit ; mais une rechute décida la mère à consulter M. le docteur Bouvier. Elle apprit que l'enfant était irrémédiablement perdu et, en désespoir de cause, tenta le dernier moyen qui s'offrait à elle : le magnétisme. Mme Lalloz promit la guérison de l'enfant, mais à la condition toutefois que l'ordonnance du médecin ne soit pas exécutée et elle institua son traitement qui consista simplement en impositions de ses mains sur le ventre. L'enfant mourut quelques jours après. M^e Duportal cita ensuite plusieurs documents dans le but de démontrer que Mme Lalloz est réellement douée de la faculté de se dédoubler, et rappela les récents travaux de M. H. Durville, sur le Fantôme des vivants. Puis il fit ressortir combien est peu tranchée actuellement dans la jurisprudence, la question de l'exercice du magnétisme : certains tribunaux condamnent impitoyablement ceux qui utilisent cette force peu connue émanant de l'organisme humain, tandis que d'autres, presque aussi nombreux, ne considèrent pas le magnétisme comme une branche de la médecine et acquittent. Il termina sa plaidoirie en demandant que si le tribunal condamne sa cliente, qu'il veuille être juste et appliquer une même peine aux masseurs de bains, aux pédicures, aux doucheurs, voire même aux bouchers, qui, en vendant de la bonne viande, contribuent, eux aussi, à rétablir la santé !

Parmi les considérants du jugement, il y a lieu de citer :

« Attendu que la dame Lalloz s'attribue, en outre, le pouvoir de guérir les maladies à distance et que, par des allégations audacieuses, en combinant les procédés thérapeutiques avec les mensonges des somnambules et magiciennes, elle exploite les gens crédules et devient, par ses supercheries, un danger pour la santé publique... »

Ce jugement a été critiqué dans certains grands quotidiens. Robert Oudot écrit dans *Comœdia* du 15 mars, une note dont nous extrayons ceci :

« Je ne connais pas plus cette dame que le zouave Jacob, mais je suis bien convaincu que les deux affaires sont à peu près semblables : si le tribunal avait reconnu un semblant de tentative d'escroquerie, il se serait montré beaucoup plus sévère — dans l'un comme dans l'autre cas... Non, il s'agit bien, une fois de plus, d'une question de « contrefaçon » : le produit du contrefacteur peut être meilleur et moins cher que celui du fabricant, premier en date, c'est celui-ci qui a toujours raison — quel que soit l'avis des clients... Il en est de même dans la question qui nous occupe : le malade peut être guéri par le magnétiseur, mais le magnétiseur n'avait pas le droit de le guérir, parce qu'il n'a pas de diplômes officiels !

« C'est encore heureux qu'on ne condamne pas à la prison le

« *rescapé* » pour lui apprendre à vouloir vivre malgré tout... Mais cela viendra ! »

Il est un fait : les magnétiseurs obtiennent de nombreuses guérisons. Mais il est regrettable que certains d'entre eux ne possèdent en matière médicale que des connaissances vraiment trop rudimentaires. Dans le cas qui nous intéresse aujourd'hui, il semble que Mme Lalloz, sans se rendre compte de la gravité du cas, ait promis un peu à la légère, la guérison d'un malade que des médecins avaient déclaré incurable. Je sais, pour l'avoir constaté moi-même, que le magnétisme semble, dans certaines circonstances, accomplir des prodiges. Mais le magnétiseur ne peut ni ne doit jamais assurer qu'il obtiendra une guérison radicale ; il doit, en conséquence, agir avec prudence et toujours sous la surveillance d'un médecin, dont la science lui sera toujours d'un très précieux concours.

Après ces quelques critiques, nous croyons qu'il y a lieu de rappeler que dans une affaire analogue, le tribunal de Versailles, présidé par M. Worms, après réquisitoire de M. le substitut Dayras, a acquitté le 7 avril Mme Lalloz. Voici le texte de ce jugement, dont les considérants sont tout à fait opposés à ceux que vient de rendre la 10^e Chambre correctionnelle :

Mme Lalloz acquittée à Versailles

« 1. — *Sur la prévention de l'exercice illégal de la médecine :*

« Attendu que ne commet pas le délit d'exercice illégal de la médecine, le magnétiseur qui, sans ordonner aucun remède ni médicament, sans faire aucune prescription, sans donner aucune direction au malade, se borne, quelque soit la nature du mal à agir au moyen, soit d'un fluide qu'il leur transmettrait par l'imposition des mains, soit d'une eau ou d'une pommade ordinaire prétendument magnétisée ;

« Que c'est ainsi que l'on a jamais songé à condamner ou même simplement à poursuivre ceux qui, en grand nombre et chaque jour, ne font autre chose pour obtenir la guérison des malades que conseiller un régime hygiénique ou alimentaire, que prescrire, soit le séjour dans des localités déterminées, dites stations climatiques, soit l'usage d'eaux minérales, thermales ou miraculeuses ;

« Que l'on n'a même jamais inquiété, ni ceux qui, à grand renfort de publicité, recommandent aux malades des produits pharmaceutiques dont la composition est presque toujours inconnue et l'innocuité nullement démontrée, ni ceux qui vendent ces produits ;

« Que dès lors et sans qu'il soit nécessaire d'étendre le nombre des exemples qui précèdent la prévention d'exercice illégal de la médecine relevée contre la dame Lalloz, n'est pas suffisamment caractérisée.

« 2. — *Sur la prévention d'escroquerie :*

« Attendu que la prévenue, en se disant magnétiseuse, n'a pas pris une fausse qualité, qu'en effet, elle exerce très effectivement cette profession, qu'elle est même diplômée et lauréate de l'*Ecole de Magnétisme*

« Que d'autre part, il n'appartient pas au tribunal de décider qu'elle s'attribue faussement le pouvoir de guérir ;

« Qu'en effet, la loi et même la simple logique veulent que toujours et spécialement pour prononcer des condamnations pénales,

les tribunaux ne se fondent que sur des vérités certaines et incontestées ;

« Qu'il leur est par suite interdit, s'immiscant dans le domaine scientifique, de prendre partie dans la controverse qui s'agite ;

« Qu'avec la théorie contraire, ils s'exposeraient en frappant des initiateurs hardis et de génie, non sans doute à étouffer la vérité, car sa force est invincible, mais à l'arrêter et à paralyser dans une certaine mesure pour quelques temps, au grand dommage de l'humanité, l'évolution incessante de la science vers le progrès infini ;

« Qu'ainsi, dans l'hypothèse où ces principes eussent été méconnus, l'on aurait pu, à une époque même récente, précisément en matière de magnétisme, condamner comme escroc, au début de leurs travaux, les maîtres des écoles de Nancy et de la Salpêtrière,

« Que, par suite, la prévention d'escroquerie n'est pas suffisamment justifiée...

« Par ces motifs, renvoie la prévenue des fins de la poursuite sans dépens. »

La querelle entre médecins et magnétiseurs est loin d'être close. Mme Laloz et le Syndicat des médecins ont chacun gagné un procès, et ils font appel tous deux de celui qu'ils ont perdu. Que décidera la Cour d'appel ? Quoi qu'il en soit, ceux qu'on dénomme communément des guérisseurs, conserveront toujours leur conscience nette, puisqu'ils n'ont qu'un tort : celui de guérir les malades en leur transfusant inlassablement leurs forces.

Tout récemment, un tribunal parisien vient d'acquitter d'une façon scandaleuse, une bonne qui avait tué son enfant âgé de plusieurs mois, en le précipitant dans la Seine, dans le double but — très louable selon le tribunal, puisqu'il lui donne raison — de conserver sa place et son amant !

N'y a-t-il pas lieu de se demander lorsqu'on voit de telles sentences, l'une condamnant celui qui guérit, l'autre acquittant celui qui tue, si nous sommes vraiment dans un règne de justice ?

H D. f.

Sommaires des Revues

Alliance spiritualiste, dir. : Alb. Jounet. — *N. de Mars*. — Cours de l'Alliance. — *Beauchamp* : Courant des philosophes, Théoriciens. — Compte-rendu de la séance de réouverture de l'A. S., Discours de M. A. Jounet. Le Congrès int. de Psychologie exp. — L'Appel programme de l'A. S. U. — Chronique spiritualiste. — Bibliographies (le n. 0 fr. 60, 28, rue Serpente, Paris.)

Annales des Sciences psychiques, réd. en chef, M. C. de Vesme. — *N. du 1^{er} et 16 Mars* — E. Bozzano, Considérations et hypothèses sur les phénomènes de " bilocation ". — Le concours pour le prix au meilleur ouvrage sur les effets de l'orientation. — Willy Reichel : Mes constatations à Costarica. — Dr. Marcou-Mutznier, Expériences avec le médium Jean Gouzik. — Livres nouveaux. — *Correspondance* : Le prof. Lombroso et la Personnalité humaine, par Hamilton. — *Au milieu des Revues* : On appelle notre attention sur le réveil, son importance au point de vue médiumnique. — L'anthropométrie des corps psychiques objectives. — Un revenant de race canine ? — *Echos et Nouvelles* : Phénomènes spontanés à Menton ; Le nouveau volume de M. Delanne ; Les faux phénomènes de la villa " My Home " à Marseille ; M. Ch. Richet reste à Paris (le n. 1 fr., 39, rue Guersant, Paris).

Revue spirite belge, dir. J. van Geebergen. — *N. d'Avril*. — *Poutet* : Réunion du Comité national. — *J.-V.* : Le besoin de croire. — *Le Clément de St-Marc* : Réponse au prof. Flournoy. — Conférence van Esche à Jemappes. — *Massart* : Fédération régionale de Charleroi — Le chanoine Laenen et le spiritisme. — Quelques réflexions. — *Gilles-Cabolet* : Science et Philosophie. — *Arsouze* : Un cas d'identité. — *Arsouze* : Exposition de la Meuse — Conférence de M. van Geebergen à Namur. — Les livres (le n. 0 fr. 25, 89, rue Solier, Jumet, Belgique.

REVUE DES LIVRES

La direction annonce tous les ouvrages qui lui sont adressés, elle donne un compte rendu détaillé des meilleurs. Tous les ouvrages annoncés peuvent être adressés, franco de port, contre montant.

FLOURNOY (Th.). — Esprits et Médiums. Mélanges de Métapsychique et de Psychologie 7 fr. 50

Ainsi que l'indiquent le sous-titre « Mélanges de métaphysique et de psychologie », et l'auteur dans sa préface, il ne s'agit point ici d'un travail conçu d'avance suivant un plan arrêté et présenté en une suite logique de chapitres formant un tout harmonieusement uni, mais d'un paquet d'observations disparates et d'articles divers réunis sans grand ordre en un fort volume in-8 de plus de 500 pages.

La première partie, toute documentaire, se compose des réponses faites par les membres de la Société spirite de Genève à une enquête de l'auteur sur les médiums et les phénomènes de médiumnité. Il y a là un ensemble de soixante-douze récits dont la plupart d'ailleurs n'ont d'autres mérites, ainsi que le reconnaît Flournoy, que celui « de donner une idée de la variété des phénomènes courants dans les milieux spirites ». Plusieurs observations sont accompagnées de reproductions de messages ou de dessins automatiques qui ne surpassent en aucune façon ceux que nous apportent chaque semaine les revues spéciales. En somme cette première partie ne présente rien que n'ait pu lire déjà le moindre étudiant en parapsychique. Le plus grand nombre des médiums dévoilés par l'enquête sont des médiums écrivains : un tel résultat était à prévoir dans un milieu où l'obtention de communications spirites l'emporte en intérêt sur la production de phénomènes physiques.

Une autre conséquence du milieu spécial auquel s'est adressé l'auteur et qui pouvait également être prévue, est l'absence, ou plutôt l'insuffisance de contrôle scientifique établi. Les spirites considérant l'intervention des désincarnés comme un article fondamental de leur foi, ne sauraient s'arrêter à la recherche de méthodes susceptibles de contrôler les faits dont ils sont témoins ; bien plus certains considèrent volontiers de telles précautions comme entachées de scepticisme et quelque peu frondeuses.

Enfin, un dernier trait de l'enquête inhérent également au milieu, est la prédominance accordée dans les réponses aux questions de pure métaphysique. Pour beaucoup d'adeptes, le spiritisme est un moyen de s'élever au spiritualisme et au dogme de l'immortalité de l'âme dont il représente en quelque sorte la preuve scientifique et palpable et sur ces hypothèses dont on ne peut démontrer ni la véracité ni la fausseté, l'imagination se donne libre cours sans

danger d'être arrêtée dans son romanesque essor. Rappelons-nous qu'une hypothèse n'a de valeur que si elle peut être démontrée ou détruite. Le reste est affaire de foi et ne doit point trouver place dans un livre de psychologie et de métapsychique.

En somme, « les documents recueillis dans la première partie témoignent abondamment de la conviction de leurs auteurs et de la fermeté de la foi spirite, mais ils ne renferment rien qui légitime les prétentions du spiritisme au rang de vérité scientifiquement démontrée ». C'est la conclusion de Flournoy et ce sera la nôtre.

La seconde partie est une suite d'articles dont plusieurs ont déjà paru dans la *Revue Philosophique*, le *Journal de Psychologie normale et pathologique* ou les *Archives de Psychologie*. Nous félicitons vivement l'auteur d'avoir eu l'heureuse idée de les réunir en un volume d'autant qu'ils sont accompagnés d'intéressants fragments inédits.

On sait la thèse de Flournoy, brillamment exposée déjà dans son très remarquable ouvrage des *Indes* à la planète Mars et dans de nombreux articles. La plupart des phénomènes médianimiques s'expliquent par des processus inhérents aux médiums eux-mêmes et à leur entourage. « L'état de passivité ou de laisser aller, l'abdication de la personnalité normale, le relâchement du contrôle volontaire sur les mouvements musculaires et les associations d'idées, toute cette disposition psychologique spéciale où le sujet se place dans l'attente et le désir de communiquer avec les trépassés, favorise chez lui la dissociation mentale et une sorte de régression infantile, de rechute à une phase inférieure d'évolution psychique, où son imagination puérile se met tout naturellement à jouer au désincarné, dont l'idée le hante, en utilisant pour ses rôles les ressources de la subconscience (complexus émotifs, souvenirs latents, tendances instinctives ordinairement comprimées, etc.) ». Flournoy ne fait donc intervenir pour expliquer des phénomènes supranormaux d'apparence que des facteurs normaux et admis par tous les psychologues : c'est une attitude tout à fait scientifique et qu'on ne saurait blâmer. Le difficile peut être, est de ne pas être tenté de torturer quelque peu les faits pour les faire rentrer, coûte que coûte, dans le domaine actuellement exploré par la science ; on peut affirmer que si les faits connus ne sont pas suffisants pour démontrer la théorie spirite, « l'absurdité de la croyance à l'intervention des esprits, comme le dit Thury, n'est pas d'autre part démontrée scientifiquement ». Il paraît bien que Flournoy ait échappé à cet écueil et soit demeuré dans la véritable attitude critique, à égale distance de la croyance aveugle et de la négation *à priori*. — Nous voudrions voir une pareille indépendance d'esprit chez tous les hommes de science et ne plus rencontrer de ces fanatiques qui, dans leur matérialisme, sont plus aveuglés et plus intolérants que ne l'ont jamais été nos pères dans leur christianisme.

Flournoy étudie et met au point les deux problèmes de moderne métapsychique qui ont certainement soulevé les polémiques les plus

vives : l'apparition de la villa Carmen et les phénomènes moteurs obtenus par Eusapia Paladino. Des documents réunis, il ressort que la solution de ces problèmes est conforme, quant aux faits, aux croyances spirites, je veux dire que l'hypothèse de fraudes est difficile à soutenir et fort improbable. L'analyse des toutes dernières publications consacrées au célèbre médium napolitain (le livre de Carrington, l'article de Wünsterberg), et les observations personnelles de l'auteur, sont d'intéressants apports à la bibliographie paladinienne, déjà si riche.

L'étude sur Myers et la psychologie subliminale, les chapitres sur les esprits trompeurs et les esprits bienfaisants ont déjà paru, du moins en partie, dans diverses revues : ils méritaient d'être réédités et méritent de prendre place à côté des meilleures productions métapsychiques. Nous en dirons autant du cas de Mme Buscarlet, qui est l'étude très approfondie d'un songe prophétique.

Viennent ensuite des critiques judicieuses des divers faits curieux dont l'auteur fut témoin, raps de Mlle Fel, phénomènes d'apport de Mlle Dyck, présages occultes de Mme Young, avertissements moraux de M. Boulman, toute une série d'études où les qualités du fin psychologue se reconnaissent et s'affirment à chaque page.

L'ouvrage s'achève par deux chapitres qui cotoient la métaphysique et s'éloignent quelque peu par là même du domaine réservé à la métapsychique. L'auteur se défend d'être spirite ou théosophe, et se proclame spiritualiste convaincu ; assurément, on peut être spiritualiste sans être spirite et vice-versa. En matière de métaphysique, on peut tout croire, mais il est bien inutile de discuter : on ne réfute pas une hypothèse qui ne s'appuie sur rien.

En résumé et dans son ensemble, excellent ouvrage digne de toute bibliothèque métapsychique, digne de la juste réputation de son auteur. <

Docteur M...

TRAMAR (comtesse de). -- Que veut la Femme? Être jolie, être aimée et dominer 3 fr. 50

La volonté, cette puissance formidable contenue dans tout être humain à un degré plus ou moins élevé, mais toujours susceptible d'être développée, est le principal moyen enseigné par Mme la comtesse de Tramar, à la femme pour qui ce livre paraît être exclusivement destiné. Mais à côté de la volonté se trouvent certains éléments indispensables pour la rendre efficace. D'après Mme la comtesse de Tramar, la femme doit chercher à découvrir le caractère, les aptitudes de l'être qu'elle désire dominer et dont elle veut être aimée et elle y parvient grâce aux arts divinatoires et aux sciences d'observation.

Certaines opinions émises dans *Que veut la Femme*, nous laissent croire que son auteur connaît trop superficiellement certains sujets qu'il traite. Nous liions notamment, en ce qui concerne le magnétisme : « Une femme ne doit pas accorder imprudemment le droit de se laisser magnétiser. Sait-on sous l'influence de la volonté qui s'impose, quelle action lui sera commandée ? ou ce qu'il pourra ré-

sulter de déshonorant pour elle ? Laissons donc les magnétiseurs opérer sur leurs sujets propres..., et gardons notre libre arbitre, notre Volonté, saine, débarrassée de toute influence, bonne ou mauvaise qui nous asservirait et nous enlèverait nos moyens d'action. » En magnétisme, tous les expérimentateurs savent que les sujets, dans n'importe quelle phase du sommeil provoqué, conservent toujours leur volonté, leur libre arbitre et ne font que ce qu'ils veulent. Peut-être la question est-elle moins bien établie quand il s'agit de pratiques hypnotiques, dans ce cas seulement l'opinion générale est que la suggestion est seulement capable d'exagérer une tendance.

H. D. F.

E. D. — La Fraternité enseignée par Marc Aurèle, choix de Maximes à la lumière de la Théosophie. relié. . . . 1 fr 50

L'idée de fraternité humaine jaillit de certaines maximes de Marc-Aurèle avec une insistance, une originalité et une puissance d'expression qu'on ne retrouve chez aucun philosophe de l'Antiquité, ni des temps modernes. Il les écrivit *pour lui-même* dans le tumulte de la vie des camps. C'est pourquoi dans ces pensées intimes apparaît son âme tout entière ; constamment préoccupée des moyens les plus propres à satisfaire aux lois d'humanité, de justice et d'amour. S'adressant à la raison pure et compatissante, ce petit recueil, constitue l'un des plus sublimes traités de morale qu'on ait écrits.

Par sa lecture, chacun apprendra à n'être ni irrité, ni offensé par la méchanceté d'autrui. C'est un livre de chevet qui apaisera maints tourments et donnera la paix du cœur.

A. L.

ALBERT (d'Angers). — Le Hasard, ses rapports avec notre mentalité 1 fr. 25

Le hasard, pour l'auteur, est directement en rapport avec notre mentalité, avec notre volonté. L'expérience démontre, écrit Albert d'Angers, que le hasard est le fidèle pourvoyeur des gens qui poursuivent une idée, sa cause réside donc chez celui à qui il se présente, et ses effets sont sous la dépendance immédiate de la manière de voir de ce dernier. En effet, un événement inattendu peut être heureux ou malheureux, selon que l'on sait ou mal l'interpréter. La thèse présentée, appuyée de plusieurs exemples, mérite l'attention de tous les psychologues.

A. L.

PUNAR BHAVA. — Prédications pour 1910-11 et 12, St-Petersbourg.

M. le docteur Von Czynski de Saint-Petersbourg, nous adresse une brochure qu'il publia en russe, il y a quelques mois, sous son pseudonyme de Punar Bhava. Nous y trouvons pressentis certains événements importants qui viennent de se produire en Russie.

RÉMY. — Spirites et Illusionnistes, orné de 8 planches 3 fr. 50

Dans la plus grande partie de son travail, M. Rémy nous indique que la prestidigitation reproduit avec facilité certains des phénomènes physiques du spiritisme, tels : déplacements et lévitations d'objets, etc. ; toutefois, il n'expose aucun truc. Puis, secondaire-

ment, il constate, comme nous le faisons nous-mêmes, que le nombre de personnes, qui, sous le couvert de pouvoirs extraordinaires, exploitent la crédulité, s'accroît chaque jour. M. Rémy s'offre même le plaisir de reproduire et de commenter 52 annonces de sorcières ou devineresses que contenaient deux quotidiens des 19 et 25 avril 1907. En homme autorisé, puisque M. Rémy est lui-même prestidigitateur, il critique certaines expériences prétendues psychiques dont il fut témoin, notamment celles du faux-mage Sarak et affirme, après tous les psychologues, que ces dernières ne sont que des prestidigitations bien ordinaires. A. L.

NORD (P.). — L'Essor moderne vers l'idéal des Temps nouveaux. Les perspectives nouvelles de la pensée moderne. 3 fr

Paul Nord a eu l'heureuse initiative de créer, il y a quelques années, une *Union éclectique universaliste*. Véritable confédération de penseurs libres et de croyants sincères pour le progrès général, cette union groupe les bonnes forces pour l'organisation de la paix sociale. Les conceptions de l'auteur, sont exposées dans cet ouvrage d'une façon très complète, elles intéressent les esprits libres de toute contrainte étroite, affranchis de tout sectarisme obstiné, libérés de tout endoctrinement invétéré. A. L.

FILIATRE (J.). — L'Enseignement facile et rapide de l'HYPNOTISME par l'Image (128 grav. hors text e) Tous les procédés pratiques des magnétiseurs et hypnotiseurs anciens et modernes du monde mis à la portée de tous 3 fr. 75

Résumé très bien compris. Il enseigne un très grand nombre de procédés magnétiques et hypnotiques et les met à portée de tout le monde. Après avoir indiqué comment l'expérimentateur doit s'entraîner, J. Filiatre expose les signes qui permettent de découvrir les sujets, il traite ensuite des influences à l'état de veille, puis en sommeil provoqué. L'ouvrage se termine par un exposé de plusieurs méthodes spéciales d'expérimentation : fascination, hypnotisation par des moyens physiques, magnétisme. En résumé livre pratique, destiné à ceux qui veulent pratiquer rapidement. A. L.

D'ALBA. — Traité élémentaire de Magie scientifique. 1 fr.

En 8 pages, l'auteur traite de la culture psychique, du maniement des forces cosmiques, de la science magique et de ses applications, de l'astral et des réactions.

D'ALBA. — Les Nouveaux horizons de la Vie. . . . 3 fr.

Après avoir résumé les différentes branches de la science psychique : magnétisme, hypnotisme, occultisme, spiritisme, l'auteur déclare montrer à l'adepte la voie à suivre, mais à la condition que celui-ci parvienne à la lire entre les lignes. Quand il y sera parvenu, l'adepte verra s'ouvrir devant lui de nouveaux horizons, au-delà d'une vie nouvelle.

Sociétés d'Etudes psychiques de Genève. — Rapports pour l'exercice de 1910 présentés à l'Assemblée générale. 50 cent.

Breves noções do Espiritismo, coordenadas e editadas pela Redacção da Revista *psychica A Luz da Verdade*. (Angra do Heroísmo, Açores) 250 reis.

Brochure destinée à la propagande du spiritisme et rédigée sous forme de catéchisme.



Sommaires des Revues (Suite)

AU-DELA (L'), réd. Ant. Salazar. — *Numéro de décembre*. — *Consejos de du Potet*. — *H. Durville* : Magnetiso curativo. — Los cuadros y trucks. — *Albert d'Anfers* : El Azar. — *M. Théon* : El Ocultismo. — Desdoblamiento del cuerpo astral. — *Durville* : Magnétismo practico. (6 n° 3 pesos. — 7 a avenida Hidalgo, 47, Oaxaca Mexique.)

JOURNAL DU MAGNETISME, dir. H. Durville. — *Numéro de février*. — Travaux de la Société Magnétique de France. — Ecole de Magnétisme. — *H. Durville* : Etranges manifestations de force psychique. — *H. Durville* : Exercice illégal de la médecine. — *Echos de partout* : Les Rayons V à l'Académie des Sciences. — La Chienne de Rostand. — Les Radiations lumineuses, l'Anesthésie électrique, ce qu'on lit sur les ongles. — Les pommes comme médicament. — Une séance chez le zouave Jacob. — L'influence des couleurs sur le caractère. — Le massage du cœur. — La Suralimentation facteur de dyspepsie. — Le Respect de soi-même, etc. — Livres nouveaux (le n° 1 franc, 23, rue Saint-Merry, Paris).

NOUVEAUX HORIZONS DE LA SCIENCE et de la pensée, dir. M. Jollivet Castelot. — *Numéro de mars*. — *Lydie Martial* : Introduction à la méthode expérimentale. — *Du Roure de Paulin* : Les Diables de Chinon. — *Jollivet Castelot* : Cahin-Caha. — *Gemmarius* : Dix canons ou règles touchant la pierre philosophale. — *Picard* : Le Groupe paléosophique. — *Jollivet Castelot* : La Médecine apagyrique. — *P. Nord* : France et Humanité. — *F.-J. C.* : Livres et Revues. — *Numéro d'avril*. — *Lydie Martial* : Introduction à la méthode expérimentale. — *Jollivet Castelot* : Cahin-Caha. — *Traité alchimique d'un Inconnu*. — *Jollivet Castelot* : La Médecine spagyrique. — *Nord* : France et Humanité (suite). — Livres (chaque n° 60 cent., 19, rue Saint-Jean, Douai, Nord).

REVUE THEOSOPHIQUE. — *Numéro de mars*. — *Besant* : La Théosophie et la nouvelle psychologie. — *Leadbeater* : Le Centre de mon cercle. — *Théosophist* : Au crépuscule, etc., (le n° 1 franc).

ACHAT ou ÉCHANGE

DE TOUS LIVRES SUR LES SCIENCES PSYCHIQUES

MAGNÉTISME ↔ HYPNOTISME

SPIRITISME ↔ OCCULTISME

== Faire Offres à ==

M. HENRI DURVILLE fils, 30, boul. de Strasbourg, Paris X^e

Em. MAGNIN

Professeur à l'Ecole pratique de Magnétisme

Rééducation motrice, organique, psychique et sensorielle

Spécialité : Paralysies et Dyspeptiques

== 7. Rue Daru (VIII^e), de 1 h. 1/2 à 3 h. ==

La Rédaction étant étrangère à toute affaire de publicité prise les personnes
 intéressées de vouloir bien s'adresser directement aux annonceurs.

Vient de paraître notre :

Catalogue d'Ouvrages neufs

RELATIFS AUX SCIENCES PSYCHIQUES
Superbement illustré

ENVOI franco sur demande à

Henri DURVILLE fils, éditeur,
 30, boulevard de Strasbourg Paris. N°

M^{me} BERTHE **Somnambule**
 reçoit de 1 à 4 h.
 et par corresp.

23, rue Saint-Merri — PARIS (4^e)

M^{me} SYRIA **LIGNES DE LA**
MAIN
CARTOMANCIE
 30, rue La Rochefoucault, PARIS (9^e)

LE GEM (50 fr.) **Bain thermal**
 — chez soi —



*
 Purifie et Vivifie le Sang.
 Embruit le Taint
BANNIT les MALADIES
ETABLIT la SANTÉ.

×
 Mode de purification du
 corps en usage chez les
 aspirants au pouvoir
 occulte dans les Indes.

CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE A

E. AELLIQ, 49, rue Richelieu, Paris.

Leçons d'Hypnotisme et de Magnétisme

S'adresser aux
 Bureaux de la

Revue du Psychisme expérimental
 30, boulevard de Strasbourg

ÉCOLE PRATIQUE DE MAGNÉTISME
 23, rue Saint-Merri — PARIS

DIRECTEURS :

MM. H. DURVILLE et les
 Docteurs MOUTIN et RIDET

NOTICE — FRANCO

CET HOMME PEUT-IL LIRE VOTRE VIE?

Riches, pauvres, gens haut placés,
 humbles, tous recherchent ses conseils
 sur les affaires, le mariage, les amis,
 les ennemis, les changements, les spéculations,
 l'amour, les voyages et tous les événements
 de la vie.

Bon nombre disent qu'il leur révèle leur vie
 avec une exactitude étonnante.

Lectures d'essai gratuites envoyées
 en français, pendant quel que temps
 seulement, à tous les lecteurs qui
 en feront la demande.

Le révérend G.
 C. H. Hasskarl,
 Ph. D., pasteur de
 l'église luthérienne
 évangélique de
 Saint-Paul, dans
 une lettre au professeur
 Roxroy dit : « Vous êtes
 certainement le
 plus grand spécialiste
 et maître de votre
 profession. Tous ceux
 qui vous consultent
 s'étonnent de l'exactitude
 de vos lectures, et de
 vos conseils personnels.
 Les plus sceptiques
 vous consulteront
 maintes et maintes fois
 après vous avoir écrit
 une première fois »



Si vous désirez profiter de l'œuvre généreuse de
 Roxroy et obtenir une lecture gratuite, envoyez la date,
 le mois et l'année de votre naissance, dites si vous êtes
 monsieur, dame ou demoiselle, et écrivez également de
 votre propre main les quatre vers suivants :

J'ai tout dire ton grand pouvoir
 De lire leur vie aux personnes,
 Et je désirerais savoir
 Quels conseils à moi tu me donnes :

Ayez bien soin d'indiquer votre nom, la date de votre
 naissance et votre adresse très exactement et très lisiblement.
 Adressez votre lettre affranchie à 25 centimes à
 Roxroy, Dépt 1825 B, N° 177 a, Kensington High street,
 Londres, W. Angleterre. Si vous le désirez, vous pourrez
 y joindre 50 centimes en timbre-poste de votre pays,
 ou en coupons-réponse internationaux, pour frais de
 poste, travaux d'écriture, etc. Ne pas envoyer de
 pièces d'argent ou autres dans votre lettre.

Le Gérant : HENRI DURVILLE 30